
MASTER Enseignement et Éducation Mention « Professorat du second degré »

Parcours **Philosophie**

Responsables : Patricia Verdeau et Letitia Mouze

SYLLABUS

5 juin 2026

Table des matières

Maquette Apogée synthétique	3
Master 1ère année.....	4
Semestre 7	4
UE701, Maîtriser et enseigner la philosophie 1.....	4
UE 703, Intégrer le Service Public d'Éducation	7
UE 704, Construire une pratique réflexive : recherche 1	9
UE 705, Pratiques professionnelles : s'intégrer dans l'EPLÉ	10
UE hors cursus 1.....	11
Semestre 8	12
UE801, Maîtriser et enseigner la philosophie 2.....	12
UE 803, Comprendre les élèves pour enseigner à tous	15
UE 804, Construire une pratique réflexive : recherche 2	17
UE 805, Pratiques professionnelles : agir dans l'EPLÉ	17
UE 806, Maîtriser une langue vivante.....	18
UE 807, Acquérir les compétences numériques pour enseigner	20
UE hors cursus 2.....	21
Master 2ème année.....	23
Semestre 9	23
UE901, Maîtriser et enseigner la philosophie 3.....	23
UE 903, Mettre en œuvre une pratique professionnelle égalitaire	26
UE 904, Construire une pratique réflexive : recherche 3	28
UE 905, Structurer sa pratique professionnelle	29
UE 906, Maîtriser une langue vivante niveau B2.....	30
UE hors cursus 3.....	31
Semestre 10	33
UE1001, Maîtriser et enseigner la philosophie 4.....	33
UE 1003, Concevoir sa pratique dans la communauté éducative	36
UE 1004, Construire une pratique réflexive : recherche 4	37
UE 1005, Adapter sa pratique professionnelle	38
UE 1007, Concevoir/Mettre en œuvre son enseignement avec le numérique.....	39
UE hors cursus 4.....	41

Maquette Apogée synthétique

MASTER M2E 2026-2028

MENTION
Second degré

Présentiel étudiant total M1 530
M2 250

PARCOURS - TYPE
24-Philosophie

Master 1		60	530			Bloc 1		Bloc 2		Bloc 3		Bloc 4			
Place UE	Code UE	Libellé UE (60 caractères max.)	ECTS	Vol. horaire	Mutualisation N° Parcours	lieu	obs ou lien correspondance	Nb. Heures	ECTS	Nb. heures	ECTS	Nb. heures	ECTS		
UE 0701		Maîtriser et enseigner la philosophie 1	18	150				150	18	0	0	0	0		
		Approfondir les savoirs en philosophie 1	15	120				120	15	0	0	0	0		
		Mobiliser ses savoirs pour enseigner la philosophie 1	3	30				30	3	0	0	0	0		
UE 0703		Intégrer le Service Public d'éducation	6	64				0	0	20	2	44	4		
UE 0704		Construire une pratique réflexive : recherche 1	2	15				0	0	0	0	0	15		
UE 0705		Pratiques professionnelles : s'intégrer dans l'EPLÉ	4	12				0	0	0	0	12	0		
			30	241											
UE 0801		Maîtriser et enseigner la philosophie 2	17	150				150	17	0	0	0	0		
		Approfondir les savoirs pour enseigner la philosophie 2	11	100				100	11	0	0	0	0		
		Mobiliser ses savoirs pour enseigner la philosophie 2	6	50				50	6	0	0	0	0		
UE 0803		Comprendre les élèves pour enseigner à tous les	3	64				0	0	44	1	20	2		
UE 0804		Construire une pratique réflexive : recherche 2	2	21				0	0	0	0	0	21		
UE 0805		Pratiques professionnelles : agir dans l'EPLÉ	4	12				0	0	12	0	0	0		
UE 0806		Maîtriser une langue vivante	1	18				0	0	6	0	12	0		
UE 0807		Acquérir les compétences numériques pour enseigner	3	24				12	0	0	0	0	12		
			30	289											
Master 2		UE non compensable	60	250			Bloc 1		Bloc 2		Bloc 3		Bloc 4		
Place UE	Code UE	Libellé UE (60 caractères max.)	ECTS	Vol. horaire	Mutualisation N° Parcours	lieu	obs ou lien correspondance	Nb. Heures	ECTS	Nb. heures	ECTS	Nb. heures	ECTS		
UE 0901		Maîtriser et enseigner la philosophie 3	10	72				72	10	0	0	0	0		
		Approfondir les savoirs en philosophie 3	4	30				30	4	0	0	0	0		
		Mobiliser ses savoirs pour enseigner la philosophie 3	6	42				42	6	0	0	0	0		
UE 0903		Mettre en œuvre une pratique professionnelle égalitaire	10	18				0	0	18	7	0	3		
UE 0904		Construire une pratique réflexive : recherche 3	2	12				0	0	0	0	0	12		
UE 0905		Structurer sa pratique professionnelle	6	12				0	0	6	0	6	0		
UE 0906		Maîtriser une langue vivante niveau B2	2	18				12	0	6	0	0	0		
			30	132											
UE 1001		Maîtriser et enseigner la philosophie 4	10	72				72	10	0	0	0	0		
		Approfondir les savoirs en philosophie 4	4	30				30	4	0	0	0	0		
		Mobiliser ses savoirs pour enseigner la philosophie 4	6	42				42	6	0	0	0	0		
UE 1003		Concevoir sa pratique dans la communauté éducative	8	8				0	0	2	5	6	3		
UE 1004		Construire une pratique réflexive : recherche 4	3	8				0	0	0	0	0	8		
UE 1005		Adapter sa pratique professionnelle	6	6				0	0	6	0	0	0		
UE 1007		Concevoir/Mettre en œuvre son enseignement avec le numérique	3	24				12	3	0	0	0	12		
			30	118											
Total								480	58	120	15	100	12	80	12

Master 1ère année**Semestre 7****UE701, Maîtriser et enseigner la philosophie 1**

Code UE	Libellé UE	ECTS	Volume horaire global	CM	TD	TP
UE701	Maîtriser et enseigner la philosophie 1	18	150		150	
	Approfondir les savoirs en philosophie 1	15	120		120	
	Mobiliser ses savoirs pour enseigner la philosophie 1	3	30		30	

Responsabilité de l'UE : P. Verdeau, L. Mouze

Descriptif UE :

L'UE, sur les quatre semestres, se propose d'articuler la maîtrise disciplinaire et l'enseignement de la discipline. Il s'agit, pour les jeunes lauréats, d'approfondir les savoirs en philosophie d'une part, et d'autre part de pouvoir les mobiliser dans des situations d'enseignement. Du côté des savoirs en philosophie, l'UE permettra la découverte et l'approfondissement de questions, de sujets, de textes et d'œuvres. Du point de vue de la mobilisation des savoirs pour enseigner la philosophie, il s'agira de travailler sur la transmission d'un raisonnement précis, patient, exigeant, qui intègre des références approfondies. Des problématiques disciplinaires et des problématiques didactiques seront souvent croisées. Les savoirs approfondis et à mobiliser seront en lien avec les programmes de terminales, mais aussi de première et de terminale en ce qui concerne la discipline « Humanités, littérature et philosophie ». L'enseignement de cette UE pourra s'appuyer sur un rapport aux stages proposés dans l'année et sur des expériences d'enseignement.

Compétences visées

- Approfondir la connaissance générale des auteurs de l'ensemble de la tradition philosophique.
- Enrichir et approfondir la compréhension des distinctions conceptuelles et théorisations développées par les auteurs.
- Savoir construire un enseignement de philosophie mettant en œuvre la lecture d'œuvres et de textes d'auteurs au programme de l'enseignement de philosophie de tronc commun, dans une progressivité permettant aux élèves d'acquérir une familiarité suffisante avec eux.
- Concevoir et mettre en œuvre un enseignement qui, s'appuyant sur la lecture et l'interprétation directe de textes philosophiques, intègre l'étude suivie d'une ou plusieurs œuvres complètes.
- Renforcer et affiner la connaissance générale des problèmes, notions, concepts philosophiques et positions théoriques se rapportant aux grands domaines de la philosophie (métaphysique, théorie de la connaissance, logique, épistémologie, philosophie morale et politique, philosophie de l'art et esthétique...) et aux sciences humaines et sociales.
- Savoir construire un enseignement s'appuyant sur la connaissance approfondie des notions et des auteurs figurant au programme de l'enseignement de philosophie de tronc commun en classe Terminale, et des œuvres et textes librement choisis dans le cadre de l'enseignement de spécialité Humanités Littérature et Philosophie.

- Poursuivre la lecture approfondie des auteurs et s'accoutumer à la lecture des commentateurs issus du monde académique.
 - Perfectionner ses capacités à problématiser, examiner, analyser, argumenter, interpréter, expliquer, objecter, répondre ; savoir construire des séquences pédagogiques (leçon, explication de texte, étude suivie d'une œuvre) mobilisant ces capacités.
 - Concevoir un enseignement favorisant l'acquisition par les élèves de la capacité à examiner une question de façon critique, à la problématiser, à développer, analyser et discuter des thèses, à former et à confronter des arguments, à formuler des objections et à proposer des réponses.
 - Concevoir un enseignement permettant aux élèves d'apprendre à construire et à rédiger intégralement une dissertation et une explication de texte.
 - Concevoir un enseignement familiarisant les élèves, par la pratique, avec la lecture directe et vivante des textes des auteurs au programme et leur interprétation.
 - Savoir former les élèves, par la pratique, à l'expression philosophique écrite et orale construite, claire et précise.
 - Construire un enseignement favorisant le développement du jugement critique des élèves et l'acquisition d'une culture philosophique initiale.
 - Construire un enseignement de philosophie articulant l'étude des notions et des auteurs, ordonnée aux perspectives et appuyée par les repères, autour de l'examen d'un problème philosophique clairement identifié et trouvant sa résolution dans un raisonnement aux étapes méthodiquement articulées.
 - Construire un enseignement de philosophie permettant aux élèves un apprentissage méthodique et progressif de la dissertation et de l'explication de texte.
 - Construire un enseignement de philosophie préparant efficacement les élèves aux épreuves écrite et orale de l'examen du baccalauréat général et technologique et de l'épreuve de spécialité Humanités, Littérature et Philosophie du baccalauréat général.
 - Concevoir un enseignement de spécialité Humanités, Littérature et Philosophie répondant aux attentes et objectifs spécifiques du programme.
 - Maîtriser précisément les programmes de philosophie de tronc commun et de l'enseignement de spécialité Humanités, Littérature et Philosophie
 - Acquérir quelques connaissances utiles concernant les programmes et exercices d'autres enseignements dispensés au lycée en classes de Seconde et Première.
 - Connaître le cadre institutionnel et réglementaire des épreuves de philosophie du baccalauréat général et technologique (modalités de l'organisation et du déroulement des épreuves, cadre réglementaire de la correction, de l'évaluation et de la notation des épreuves écrites de philosophie de tronc commun et de spécialité Humanités, Littérature et Philosophie, des épreuves orales de contrôle).
- Savoir ajuster le choix, le niveau de difficulté et l'analyse des textes étudiés à un public d'élèves débutants en philosophie, de façon à faciliter une entrée progressive dans la discipline.
- Être sensibilisé aux enjeux de la transposition des acquisitions de connaissance dans le contexte pédagogique : accessibilité du propos, progressivité, appropriation par les élèves.
 - Faire un usage pertinent du savoir théorique et de la réflexion critique :
 - pour croiser les notions du programme et problématiser leur mise en relation, notamment en mobilisant les repères, selon les préoccupations philosophiques de son choix (tronc commun).
 - pour construire son propre cheminement en s'appuyant sur les textes de son choix (tronc commun et spécialité Humanités, Littérature et Philosophie)
 - pour interagir de façon active et constante avec ses élèves, dans le cheminement de la pensée comme dans l'analyse des textes
 - pour faire travailler les élèves de façon régulière, en cours comme en dehors du cours, afin qu'ils se familiarisent avec les différents types d'exercices et d'épreuves de l'examen préparé.

- Identifier les différents types d'usage des œuvres et des textes dans un enseignement de philosophie, ainsi que différentes approches pédagogiques possibles pour leur lecture et leur explication.
- Identifier clairement le rôle pédagogique de la prise de notes pour la compréhension du cours et l'assimilation des connaissances dans un enseignement de philosophie, ainsi que différentes méthodes permettant d'accompagner les élèves dans ces tâches.
- Identifier clairement le rôle formateur des interventions des élèves, le rôle décisif de leur sollicitation, de leur régulation et de la maîtrise par le professeur de l'espace de parole, pour la conduite d'une classe de philosophie.
- Concevoir un enseignement philosophique adapté, accessible et progressif, tenant compte de la découverte complète de la discipline pour un grand nombre des élèves.
 - Élaborer des exercices permettant aux élèves d'acquérir, d'assimiler et de mettre en œuvre une réflexion méthodique, de s'exercer à l'écriture philosophique, et principalement de préparer les élèves à la construction de dissertations et d'explications de texte intégralement rédigées.
 - Sensibiliser et accoutumer les élèves à l'esprit de ces deux types d'exercices par la mise en œuvre de séquences réflexives dont le professeur est l'auteur et qui privilégient les travaux sur pièces : construction et mise en œuvre de leçons comportant des points réguliers de méthode identifiant *a posteriori* les opérations philosophiques effectuées et partant l'homologie entre leçon et dissertation, analyse de copies anonymes, séances de correction en classe des sujets de devoirs, mobilisation, au sein de ces séquences, de textes pertinents, en nombre raisonnable, directement et précisément analysés, travaux individuels ou collectifs de reprise et de réécriture de passages de copies.
 - Apprécier la bonne compréhension des élèves et solliciter leur jugement critique par des échanges oraux très réguliers et des travaux écrits en nombre suffisant.
 - Construire un enseignement dans lequel tout travail donné aux élèves contribue à un apprentissage efficace de la dissertation et de l'explication de texte.
 - Familiariser les élèves avec le questionnement philosophique et avec des méthodes de problématisation
 - Construire un enseignement permettant l'acquisition des méthodes de raisonnement et d'argumentation philosophiques.
- Faire acquérir aux élèves, par des exercices adaptés, la capacité de :
 - produire un questionnement philosophique
 - tendre vers le général et l'universel.
 - construire un problème philosophique.
 - formuler une thèse
 - élaborer un argument
 - utiliser des exemples, des références en appui d'un argument.
 - examiner les faiblesses d'une thèse, d'un argument, formuler des objections.
 - élaborer un parcours de réflexion cohérent, rigoureux, progressant avec nécessité.
 - disposer de repères historiques minimaux, en vue de la lecture de textes philosophiques ou l'utilisation de références, afin d'éviter les anachronismes et les contresens qui en résultent.
- Connaître les cadres institutionnels et réglementaires de l'évaluation et de la notation durant l'année scolaire et à l'examen du baccalauréat.
- Pratiquer une évaluation et une notation explicites adaptées à la spécificité des apprentissages dans la discipline philosophie (progressivité des acquisitions sur une seule année scolaire, modalités spécifiques d'élaboration des connaissances et de développement des capacités philosophiques).
- Utiliser une échelle d'évaluation, en hiérarchisant les notes et les coefficients selon la nature spécifique des travaux librement déterminés par le professeur de philosophie.
- Rendre l'évaluation et la notation intelligibles aux élèves au moyen de divers exercices ou travaux : correction partagée de copies, construction de corrigés à partir des meilleurs passages des copies d'élèves,

réécriture de passages insuffisants, réflexion partagée sur l'usage des ressources et notamment des productions de l'IA.

- Articuler, à l'évaluation des exercices et devoirs, des exercices de reprise et de réécriture par les élèves de leurs travaux.
- Être en mesure d'enseigner les fondements philosophiques de la laïcité.
- Contribuer aux éducations transversales (EDD, EMC, EVARS, DGEMC, santé, etc.) par les apports propres de la discipline philosophique, ses démarches de questionnement critique, d'élaboration conceptuelle et de recherche de principes fondés, dans le cadre de l'ouverture pluridisciplinaire qui lui est essentielle.
- Renforcer, à travers l'enseignement de philosophie et l'enseignement de spécialité Humanités, Littérature et Philosophie, les compétences langagières et psychosociales, les capacités d'usage critique des outils numériques et des media.

Bibliographie :

- Œuvres de : Les présocratiques ; Platon ; Aristote ; Zhuangzi ; Épicure ; Cicéron ; Lucrèce ; Sénèque ; Épictète ; Marc Aurèle ; Nāgārjuna ; Sextus Empiricus ; Plotin ; Augustin ; Avicenne ; Anselme ; Averroès ; Maïmonide ; Thomas d'Aquin ; Guillaume d'Occam. N. Machiavel ; M. Montaigne (de) ; F. Bacon ; T. Hobbes ; R. Descartes ; B. Pascal ; J. Locke ; B. Spinoza ; N. Malebranche ; G. W. Leibniz ; G. Vico ; G. Berkeley ; Montesquieu ; D. Hume ; J.-J. Rousseau ; D. Diderot ; E. Condillac (de) ; A. Smith ; E. Kant ; J. Bentham. G.W.H. Hegel ; A. Schopenhauer ; A. Comte ; A.- A. Cournot ; L. Feuerbach ; A. Tocqueville (de) ; J.-S. Mill ; S. Kierkegaard ; K. Marx ; F. Engels ; W. James ; F. Nietzsche ; S. Freud ; E. Durkheim ; H. Bergson ; E. Husserl ; M. Weber ; Alain ; M. Mauss ; B. Russell ; K. Jaspers ; G. Bachelard ; M. Heidegger ; L. Wittgenstein ; W. Benjamin ; K. Popper ; V. Jankélévitch ; H. Jonas ; R. Aron ; J.-P. Sartre ; H. Arendt ; E. Levinas ; S. de Beauvoir ; C. Lévi-Strauss ; M. Merleau-Ponty ; S. Weil ; J. Hersch ; P. Ricœur ; E. Anscombe ; I. Murdoch ; J. Rawls ; G. Simondon ; M. Foucault ; H. Putnam.
- Œuvres philosophiques du programme de HLP.

UE 703, Intégrer le Service Public d'Éducation

Code UE	Libellé UE	ECTS	Volume horaire global	CM	TD	TP
UE703	Intégrer le Service Public d'Éducation	6	64	33	31	

Responsabilité de l'UE : Florence Bara et Jean-François Camps

Descriptif UE :

Les contenus des blocs 2 et 3 sont répartis dans les UE 703, 803, 903, 1003, ainsi que dans les UE 705, 805, 905, 1005, en articulation avec le stage et la pratique professionnelle.

Les UE 703, 803, 903, 1003 développeront à chaque semestre trois grands axes : comprendre le contexte d'exercice du métier et le cadre réglementaire et en assurer la mise en œuvre ; comprendre les élèves et agir dans la classe ; s'inscrire dans un cadre collectif de travail. Les CM permettront d'apporter des bases notionnelles solides en s'appuyant en particulier sur les apports des recherches en sociologie, psychologie, sciences de l'éducation, et droit. Les TD s'appuieront sur des situations concrètes de terrain afin d'illustrer

ces apports et d'aborder des problématiques professionnelles. Les groupes de TD seront pluridisciplinaires (différentes disciplines du second degré et CPE), ce qui permettra de mettre les étudiants en équipe afin de résoudre des situations et des dilemmes professionnels, en développant de ce fait la connaissance des différents rôles au sein de l'établissement, des compétences psychosociales et de travail en équipe.

Dans chaque UE, en fin de semestre, des TD intégratifs reprendront tous les contenus du semestre, en articulation avec la pratique professionnelle.

L'UE 703 « Intégrer le Service Public d'Éducation » apporte les éléments notionnels permettant de s'intégrer pleinement dans le service public d'éducation, ses missions et les valeurs qui le sous-tendent. Ces premiers apports théoriques et professionnels ont pour objectif de fonder l'entrée progressive dans le métier en donnant des cadres de compréhension essentiels des publics scolaires, des contextes éducatifs et des enjeux de la relation éducative. Les contenus comprennent une première approche du contexte éducatif français et international, ainsi que des connaissances relatives aux principes et valeurs de la République, dont le principe de laïcité, et l'égalité d'accès à la scolarité (histoire et enjeux de la scolarisation inclusive). La question des violences en milieu scolaire sera étudiée dans une perspective d'identification, de prévention et de gestion des situations. Des apports en sociologie de l'éducation permettront de comprendre la construction des inégalités de réussite scolaire, la diversité des élèves et des familles, et d'appréhender la complexité des liens famille-école. Des apports en psychologie permettront de poser les premiers repères sur le développement de l'adolescent. Des contenus et activités aborderont différentes éducations transversales (éducation au développement durable, à la santé, à la citoyenneté, etc.) qui seront approfondis dans les UE 5.

Compétences visées :

- Inscrire son action comme agent public
- Identifier et comprendre les facteurs d'inégalités scolaires, leur construction sociale et leurs effets dans les situations d'enseignement.
- Comprendre la diversité des familles et les dynamiques des relations familles-école.
- Connaître les droits des enfants et identifier les formes de violence.
- Connaître le développement de l'adolescent dans ses différentes dimensions.
- Connaître le système éducatif français et international et en comprendre les enjeux pour situer son action professionnelle.
- Connaître les enjeux de l'école inclusive et les modalités de sa mise en œuvre.
- Identifier les enjeux des éducations transversales afin de les intégrer dans ses pratiques d'enseignement.

Bibliographie

- Anceau, E. (2022). *Laïcité, un principe : de l'Antiquité au temps présent*. Passés composés.
- Barthes, A., Lange, J.M., & Tutiaux-Guillon, N. (dir.) (2024). *Dictionnaire critique des enjeux et concepts des « éducations à »*. Paris : L'Harmattan.
- Chevallier, J. (2026). *Le service public* (13^{ème} ed.). Que sais-je ? n°2359.
- Debarbieux, É. et Moignard, B. (2016). *L'école face à la violence : Décrire, expliquer, agir*. Armand Colin.
- Duru-Bellat, M., Farges, G., & Van Zanten, A. (2022). *Sociologie de l'école*. Armand Colin.
- Payet, J.-P. (2017). *École et familles : Une approche sociologique*. De Boeck.
- Reverdy C. (2019). Apprendre dans l'école inclusive, *Dossier de veille de l'IFE n° 127*.
- Toullec-Théry, M. & Lacroix, F. (2024). *L'école inclusive*. Collection Mythes et Réalités, Retz.
- Weil, P. (2021). *De la laïcité en France*. Grasset.

UE 704, Construire une pratique réflexive : recherche 1

Code UE	Libellé UE	ECTS	Volume horaire global	CM	TD	TP
UE704	Construire une pratique réflexive : recherche 1	2	15		15	

Responsabilité de l'UE : P. Verdeau, L. Mouze

Descriptif UE :

Les objectifs de cette UE sont :

- De faire découvrir des champs, des thématiques et des méthodologies de recherche en lien avec le domaine de l'apprentissage de l'enseignement et de l'éducation ;
- D'accompagner la construction du projet de mémoire de l'étudiant, dans lequel la démarche scientifique sera mise en relation avec les pratiques professionnelles. Les étudiant-es bénéficient d'un encadrement personnalisé, qui les guidera pour identifier une question professionnelle pertinente, s'engager dans une démarche de recherche bibliographique et élaborer une première bibliographie pour le cadre théorique, se familiariser avec l'écriture scientifique par la lecture d'articles scientifiques et l'initiation à l'écriture scientifique.
- De permettre aux étudiants de hiérarchiser et d'évaluer la pertinence des sources de connaissances dans le domaine de l'enseignement et de l'éducation ;
- De permettre la prise de conscience de l'intérêt de mobiliser la démarche scientifique et des résultats de la recherche dans l'exercice du métier ;

Compétences visées :

- S'acculturer aux méthodologies de la recherche.
- Savoir utiliser des outils de recherche bibliographique.

Bibliographie :

- Œuvres de : Les présocratiques ; Platon ; Aristote ; Zhuangzi ; Épicure ; Cicéron ; Lucrèce ; Sénèque ; Épictète ; Marc Aurèle ; Nāgārjuna ; Sextus Empiricus ; Plotin ; Augustin ; Avicenne ; Anselme ; Averroès ; Maïmonide ; Thomas d'Aquin ; Guillaume d'Occam. N. Machiavel ; M. Montaigne (de) ; F. Bacon ; T. Hobbes ; R. Descartes ; B. Pascal ; J. Locke ; B. Spinoza ; N. Malebranche ; G. W. Leibniz ; G. Vico ; G. Berkeley ; Montesquieu ; D. Hume ; J.-J. Rousseau ; D. Diderot ; E. Condillac (de) ; A. Smith ; E. Kant ; J. Bentham. G.W.H. Hegel ; A. Schopenhauer ; A. Comte ; A.- A. Cournot ; L. Feuerbach ; A. Tocqueville (de) ; J.-S. Mill ; S. Kierkegaard ; K. Marx ; F. Engels ; W. James ; F. Nietzsche ; S. Freud ; E. Durkheim ; H. Bergson ; E. Husserl ; M. Weber ; Alain ; M. Mauss ; B. Russell ; K. Jaspers ; G. Bachelard ; M. Heidegger ; L. Wittgenstein ; W. Benjamin ; K. Popper ; V. Jankélévitch ; H. Jonas ; R. Aron ; J.-P. Sartre ; H. Arendt ; E. Levinas ; S. de Beauvoir ; C. Lévi-Strauss ; M. Merleau-Ponty ; S. Weil ; J. Hersch ; P. Ricœur ; E. Anscombe ; I. Murdoch ; J. Rawls ; G. Simondon ; M. Foucault ; H. Putnam.
- Œuvres philosophiques du programme de HLP.

UE 705, Pratiques professionnelles : s'intégrer dans l'EPLE

Code UE	Libellé UE	ECTS	Volume horaire global	CM	TD	TP
UE705	Pratiques professionnelles : s'intégrer dans l'EPLE	4	12		12	

Responsabilité de l'UE : Florence Bara et Patricia Verdeau

Descriptif UE :

Les contenus des blocs 2 et 3 sont répartis dans les UE 703, 803, 903, 1003, ainsi que dans les UE 705, 805, 905, 1005, en articulation avec le stage et la pratique professionnelle.

Dans les UE 705, 805, 905, 1005, les cours seront centrés sur la préparation du stage et l'analyse de la pratique professionnelle et permettront d'articuler les contenus abordés dans les UE 703, 803, 903, 1003 et le stage. Les étudiants seront regroupés par parcours et dans la mesure du possible les TD seront animés en co-enseignement avec un formateur de la discipline et un formateur transversal, afin d'articuler les apports pédagogiques et institutionnels avec les spécificités de la discipline. Ces UE seront l'occasion de différencier les apports pour la voie professionnelle. Les contenus disciplinaires et didactiques abordés dans les UE1 seront remobilisés lors de la mise en stage. Le tutorat permettra d'accompagner la mise en œuvre concrète des apports des UE 1 et 3 lors du stage.

L'UE 705 « Pratiques professionnelles : S'intégrer dans l'EPLE » articulera les contenus abordés dans l'UE 703 avec le stage, en ciblant plus particulièrement la connaissance du contexte professionnel d'exercice, des différents rôles au sein de l'établissement et des partenaires. L'UE articulera également la connaissance des enjeux liés à la transition écologique et au développement soutenable à une observation de la façon dont ces enjeux sont traités à l'échelle de l'EPLE. Les apports disciplinaires et didactiques présentés dans l'UE 701 seront remobilisés en lien avec le stage.

Compétences visées :

- Situer et exercer son action professionnelle dans le cadre de l'EPLE en mobilisant ses missions, ses acteurs et son fonctionnement.
- Intégrer les éducations transversales dans l'exercice de ses missions.

Bibliographie :

- Auduc, J. L. (2026). *Le système éducatif français aujourd'hui : de la maternelle à la terminale : un état des lieux*. Hachette Education.
- Site Eduscol.
 - Protocole d'action en cas de violences sexistes ou sexuelles au sein des écoles et établissements scolaires, <https://eduscol.education.gouv.fr/sites/default/files/document/protocole-d-action-en-cas-de-violences-sexistes-et-sexuelles-125861.pdf>
 - La République à l'École, <https://eduscol.education.gouv.fr/sites/default/files/document/la-republique-l-ecole-2024-72819.pdf>

- Vademecum Education aux médias et à l'information (2022), <https://eduscol.education.gouv.fr/sites/default/files/document/vademecum-education-aux-medias-et-l-information-91572.pdf>
- Site éducation.gouv : Un projet ambitieux : éduquer à la vie affective et relationnelle et à la sexualité (février 2026), <https://www.education.gouv.fr/sites/default/files/document/Un%20projet%20ambitieux%20%3A%20%C3%A9duquer%20%C3%A0%20la%20vie%20affective%20et%20relationnelle%2C%20et%20%C3%A0%20la%20sexualit%C3%A9-405147.pdf>
- Académie de Toulouse. Vademecum de l'éducation artistique et culturelle (novembre 2024), <https://pedagogie.ac-toulouse.fr/daac/system/files/2024-10/Vade%CC%81me%CC%81cum%20acade%CC%81mique%20e%CC%81ducation%20artistique%20et%20c%20ulturelle%202024-2025.pdf>

UE hors cursus 1

Code UE	Libellé UE	ECTS	Volume horaire global	CM	TD	TP
UE hors cursus 1	Préparation concours	0	36		36	

Responsabilité de l'UE : P. Verdeau, L. Mouze

Descriptif UE :

L'UE propose de préparer les étudiants au concours du CAPES externe en proposant des exercices relatifs aux épreuves écrites et orales (dissertation, explication de texte). Le cas échéant, une mise à niveau peut se faire avant un perfectionnement.

Compétences visées :

- Maîtriser les épreuves écrites (dissertation, explication de texte)
- Maîtriser les épreuves orales du concours.

Bibliographie :

- Œuvres de : Les présocratiques ; Platon ; Aristote ; Zhuangzi ; Épicure ; Cicéron ; Lucrèce ; Sénèque ; Épictète ; Marc Aurèle ; Nāgārjuna ; Sextus Empiricus ; Plotin ; Augustin ; Avicenne ; Anselme ; Averroès ; Maïmonide ; Thomas d'Aquin ; Guillaume d'Occam. N. Machiavel ; M. Montaigne (de) ; F. Bacon ; T. Hobbes ; R. Descartes ; B. Pascal ; J. Locke ; B. Spinoza ; N. Malebranche ; G. W. Leibniz ; G. Vico ; G. Berkeley ; Montesquieu ; D. Hume ; J.-J. Rousseau ; D. Diderot ; E. Condillac (de) ; A. Smith ; E. Kant ; J. Bentham. G.W.H. Hegel ; A. Schopenhauer ; A. Comte ; A.- A. Cournot ; L. Feuerbach ; A. Tocqueville (de) ; J.-S. Mill ; S. Kierkegaard ; K. Marx ; F. Engels ; W. James ; F. Nietzsche ; S. Freud ; E. Durkheim ; H. Bergson ; E. Husserl ; M. Weber ; Alain ; M. Mauss ; B. Russell ; K. Jaspers ; G. Bachelard ; M. Heidegger ; L. Wittgenstein ; W. Benjamin ; K. Popper ; V. Jankélévitch ; H. Jonas ; R. Aron ; J.-P. Sartre ; H. Arendt ; E. Levinas ; S. de Beauvoir ; C. Lévi-Strauss ; M. Merleau-Ponty ; S. Weil ; J. Hersch ; P. Ricœur ; E. Anscombe ; I. Murdoch ; J. Rawls ; G. Simondon ; M. Foucault ; H. Putnam.
- Œuvres philosophiques du programme de HLP.

Semestre 8

UE801, Maîtriser et enseigner la philosophie 2

Code UE	Libellé UE	ECTS	Volume horaire global	CM	TD	TP
UE801	Maîtriser et enseigner la philosophie 2	17	150		150	
	Approfondir les savoirs pour enseigner la philosophie 2	11	100		100	
	Mobiliser ses savoirs pour enseigner la philosophie 2	6	50		50	

Responsabilité de l'UE : P. Verdeau, L. Mouze

Descriptif UE :

L'UE, sur les quatre semestres, se propose d'articuler la maîtrise disciplinaire et l'enseignement de la discipline. Il s'agit, pour les jeunes lauréats, d'approfondir les savoirs en philosophie d'une part, et d'autre part de pouvoir les mobiliser dans des situations d'enseignement. Du côté des savoirs en philosophie, l'UE permettra la découverte et l'approfondissement de questions, de sujets, de textes et d'œuvres. Du point de vue de la mobilisation des savoirs pour enseigner la philosophie, il s'agira de travailler sur la transmission d'un raisonnement précis, patient, exigeant, qui intègre des références approfondies. Des problématiques disciplinaires et des problématiques didactiques seront souvent croisées. Les savoirs approfondis et à mobiliser seront en lien avec les programmes de terminales, mais aussi de première et de terminale en ce qui concerne la discipline « Humanités, littérature et philosophie ». L'enseignement de cette UE pourra s'appuyer sur un rapport aux stages proposés dans l'année et sur des expériences d'enseignement.

Compétences visées :

- Approfondir la connaissance générale des auteurs de l'ensemble de la tradition philosophique.
- Enrichir et approfondir la compréhension des distinctions conceptuelles et théorisations développées par les auteurs.
- Savoir construire un enseignement de philosophie mettant en œuvre la lecture d'œuvres et de textes d'auteurs au programme de l'enseignement de philosophie de tronc commun, dans une progressivité permettant aux élèves d'acquérir une familiarité suffisante avec eux.
- Concevoir et mettre en œuvre un enseignement qui, s'appuyant sur la lecture et l'interprétation directe de textes philosophiques, intègre l'étude suivie d'une ou plusieurs œuvres complètes.
- Renforcer et affiner la connaissance générale des problèmes, notions, concepts philosophiques et positions théoriques se rapportant aux grands domaines de la philosophie (métaphysique, théorie de la connaissance, logique, épistémologie, philosophie morale et politique, philosophie de l'art et esthétique...) et aux sciences humaines et sociales.
- Savoir construire un enseignement s'appuyant sur la connaissance approfondie des notions et des auteurs figurant au programme de l'enseignement de philosophie de tronc commun en classe Terminale, et des œuvres et textes librement choisis dans le cadre de l'enseignement de spécialité Humanités Littérature et Philosophie.
- Poursuivre la lecture approfondie des auteurs et s'accoutumer à la lecture des commentateurs issus du monde académique.

- Perfectionner ses capacités à problématiser, examiner, analyser, argumenter, interpréter, expliquer, objecter, répondre ; savoir construire des séquences pédagogiques (leçon, explication de texte, étude suivie d'une œuvre) mobilisant ces capacités.
 - Concevoir un enseignement favorisant l'acquisition par les élèves de la capacité à examiner une question de façon critique, à la problématiser, à développer, analyser et discuter des thèses, à former et à confronter des arguments, à formuler des objections et à proposer des réponses.
 - Concevoir un enseignement permettant aux élèves d'apprendre à construire et à rédiger intégralement une dissertation et une explication de texte.
 - Concevoir un enseignement familiarisant les élèves, par la pratique, avec la lecture directe et vivante des textes des auteurs au programme et leur interprétation.
 - Savoir former les élèves, par la pratique, à l'expression philosophique écrite et orale construite, claire et précise.
 - Construire un enseignement favorisant le développement du jugement critique des élèves et l'acquisition d'une culture philosophique initiale.
 - Construire un enseignement de philosophie articulant l'étude des notions et des auteurs, ordonnée aux perspectives et appuyée par les repères, autour de l'examen d'un problème philosophique clairement identifié et trouvant sa résolution dans un raisonnement aux étapes méthodiquement articulées.
 - Construire un enseignement de philosophie permettant aux élèves un apprentissage méthodique et progressif de la dissertation et de l'explication de texte.
 - Construire un enseignement de philosophie préparant efficacement les élèves aux épreuves écrite et orale de l'examen du baccalauréat général et technologique et de l'épreuve de spécialité Humanités, Littérature et Philosophie du baccalauréat général.
 - Concevoir un enseignement de spécialité Humanités, Littérature et Philosophie répondant aux attentes et objectifs spécifiques du programme.
 - Maîtriser précisément les programmes de philosophie de tronc commun et de l'enseignement de spécialité Humanités, Littérature et Philosophie
 - Acquérir quelques connaissances utiles concernant les programmes et exercices d'autres enseignements dispensés au lycée en classes de Seconde et Première.
 - Connaître le cadre institutionnel et réglementaire des épreuves de philosophie du baccalauréat général et technologique (modalités de l'organisation et du déroulement des épreuves, cadre réglementaire de la correction, de l'évaluation et de la notation des épreuves écrites de philosophie de tronc commun et de spécialité Humanités, Littérature et Philosophie, des épreuves orales de contrôle).
- Savoir ajuster le choix, le niveau de difficulté et l'analyse des textes étudiés à un public d'élèves débutants en philosophie, de façon à faciliter une entrée progressive dans la discipline.
- Être sensibilisé aux enjeux de la transposition des acquisitions de connaissance dans le contexte pédagogique : accessibilité du propos, progressivité, appropriation par les élèves.
 - Faire un usage pertinent du savoir théorique et de la réflexion critique :
 - pour croiser les notions du programme et problématiser leur mise en relation, notamment en mobilisant les repères, selon les préoccupations philosophiques de son choix (tronc commun).
 - pour construire son propre cheminement en s'appuyant sur les textes de son choix (tronc commun et spécialité Humanités, Littérature et Philosophie)
 - pour interagir de façon active et constante avec ses élèves, dans le cheminement de la pensée comme dans l'analyse des textes
 - pour faire travailler les élèves de façon régulière, en cours comme en dehors du cours, afin qu'ils se familiarisent avec les différents types d'exercices et d'épreuves de l'examen préparé.
 - Identifier les différents types d'usage des œuvres et des textes dans un enseignement de philosophie, ainsi que différentes approches pédagogiques possibles pour leur lecture et leur explication.

- Identifier clairement le rôle pédagogique de la prise de notes pour la compréhension du cours et l'assimilation des connaissances dans un enseignement de philosophie, ainsi que différentes méthodes permettant d'accompagner les élèves dans ces tâches.
- Identifier clairement le rôle formateur des interventions des élèves, le rôle décisif de leur sollicitation, de leur régulation et de la maîtrise par le professeur de l'espace de parole, pour la conduite d'une classe de philosophie.
- Concevoir un enseignement philosophique adapté, accessible et progressif, tenant compte de la découverte complète de la discipline pour un grand nombre des élèves.
 - Élaborer des exercices permettant aux élèves d'acquérir, d'assimiler et de mettre en œuvre une réflexion méthodique, de s'exercer à l'écriture philosophique, et principalement de préparer les élèves à la construction de dissertations et d'explications de texte intégralement rédigées.
 - Sensibiliser et accoutumer les élèves à l'esprit de ces deux types d'exercices par la mise en œuvre de séquences réflexives dont le professeur est l'auteur et qui privilégient les travaux sur pièces : construction et mise en œuvre de leçons comportant des points réguliers de méthode identifiant *a posteriori* les opérations philosophiques effectuées et partant l'homologie entre leçon et dissertation, analyse de copies anonymes, séances de correction en classe des sujets de devoirs, mobilisation, au sein de ces séquences, de textes pertinents, en nombre raisonnable, directement et précisément analysés, travaux individuels ou collectifs de reprise et de réécriture de passages de copies.
 - Apprécier la bonne compréhension des élèves et solliciter leur jugement critique par des échanges oraux très réguliers et des travaux écrits en nombre suffisant.
 - Construire un enseignement dans lequel tout travail donné aux élèves contribue à un apprentissage efficace de la dissertation et de l'explication de texte.
 - Familiariser les élèves avec le questionnement philosophique et avec des méthodes de problématisation
 - Construire un enseignement permettant l'acquisition des méthodes de raisonnement et d'argumentation philosophiques.
- Faire acquérir aux élèves, par des exercices adaptés, la capacité de :
 - produire un questionnement philosophique
 - tendre vers le général et l'universel.
 - construire un problème philosophique.
 - formuler une thèse
 - élaborer un argument
 - utiliser des exemples, des références en appui d'un argument.
 - examiner les faiblesses d'une thèse, d'un argument, formuler des objections.
 - élaborer un parcours de réflexion cohérent, rigoureux, progressant avec nécessité.
 - disposer de repères historiques minimaux, en vue de la lecture de textes philosophiques ou l'utilisation de références, afin d'éviter les anachronismes et les contresens qui en résultent.
- Connaître les cadres institutionnels et réglementaires de l'évaluation et de la notation durant l'année scolaire et à l'examen du baccalauréat.
- Pratiquer une évaluation et une notation explicites adaptées à la spécificité des apprentissages dans la discipline philosophie (progressivité des acquisitions sur une seule année scolaire, modalités spécifiques d'élaboration des connaissances et de développement des capacités philosophiques).
- Utiliser une échelle d'évaluation, en hiérarchisant les notes et les coefficients selon la nature spécifique des travaux librement déterminés par le professeur de philosophie.
- Rendre l'évaluation et la notation intelligibles aux élèves au moyen de divers exercices ou travaux : correction partagée de copies, construction de corrigés à partir des meilleurs passages des copies d'élèves, réécriture de passages insuffisants, réflexion partagée sur l'usage des ressources et notamment des productions de l'IA.

- Articuler, à l'évaluation des exercices et devoirs, des exercices de reprise et de réécriture par les élèves de leurs travaux.
- Être en mesure d'enseigner les fondements philosophiques de la laïcité.
- Contribuer aux éducations transversales (EDD, EMC, EVARS, DGEMC, santé, etc.) par les apports propres de la discipline philosophique, ses démarches de questionnement critique, d'élaboration conceptuelle et de recherche de principes fondés, dans le cadre de l'ouverture pluridisciplinaire qui lui est essentielle.
- Renforcer, à travers l'enseignement de philosophie et l'enseignement de spécialité Humanités, Littérature et Philosophie, les compétences langagières et psychosociales, les capacités d'usage critique des outils numériques et des media.

Bibliographie :

- Œuvres de : Les présocratiques ; Platon ; Aristote ; Zhuangzi ; Épicure ; Cicéron ; Lucrèce ; Sénèque ; Épictète ; Marc Aurèle ; Nāgārjuna ; Sextus Empiricus ; Plotin ; Augustin ; Avicenne ; Anselme ; Averroès ; Maïmonide ; Thomas d'Aquin ; Guillaume d'Occam. N. Machiavel ; M. Montaigne (de) ; F. Bacon ; T. Hobbes ; R. Descartes ; B. Pascal ; J. Locke ; B. Spinoza ; N. Malebranche ; G. W. Leibniz ; G. Vico ; G. Berkeley ; Montesquieu ; D. Hume ; J.-J. Rousseau ; D. Diderot ; E. Condillac (de) ; A. Smith ; E. Kant ; J. Bentham. G.W.H. Hegel ; A. Schopenhauer ; A. Comte ; A.- A. Cournot ; L. Feuerbach ; A. Tocqueville (de) ; J.-S. Mill ; S. Kierkegaard ; K. Marx ; F. Engels ; W. James ; F. Nietzsche ; S. Freud ; E. Durkheim ; H. Bergson ; E. Husserl ; M. Weber ; Alain ; M. Mauss ; B. Russell ; K. Jaspers ; G. Bachelard ; M. Heidegger ; L. Wittgenstein ; W. Benjamin ; K. Popper ; V. Jankélévitch ; H. Jonas ; R. Aron ; J.-P. Sartre ; H. Arendt ; E. Levinas ; S. de Beauvoir ; C. Lévi-Strauss ; M. Merleau-Ponty ; S. Weil ; J. Hersch ; P. Ricœur ; E. Anscombe ; I. Murdoch ; J. Rawls ; G. Simondon ; M. Foucault ; H. Putnam.
- Œuvres philosophiques du programme de HLP.

UE 803, Comprendre les élèves pour enseigner à tous

Code UE	Libellé UE	ECTS	Volume horaire global	CM	TD	TP
UE803	Comprendre les élèves pour enseigner à tous	3	64	21	43	

Responsabilité de l'UE : Florence Bara et Jean-François Camps

Descriptif UE :

Les contenus des blocs 2 et 3 sont répartis dans les UE 703, 803, 903, 1003, ainsi que dans les UE 705, 805, 905, 1005, en articulation avec le stage et la pratique professionnelle.

Les UE 703, 803, 903, 1003 développeront à chaque semestre trois grands axes : comprendre le contexte d'exercice du métier et le cadre réglementaire et en assurer la mise en œuvre ; comprendre les élèves et agir dans la classe ; s'inscrire dans un cadre collectif de travail. Les CM permettront d'apporter des bases notionnelles solides en s'appuyant en particulier sur les apports des recherches en sociologie, psychologie, sciences de l'éducation, et droit. Les TD s'appuieront sur des situations concrètes de terrain afin d'illustrer ces apports et d'aborder des problématiques professionnelles. Les groupes de TD seront pluridisciplinaires (différentes disciplines du second degré et CPE), ce qui permettra de mettre les étudiants en équipe afin de

résoudre des situations et des dilemmes professionnels, en développant de ce fait la connaissance des différents rôles au sein de l'établissement, des compétences psychosociales et de travail en équipe.

Dans chaque UE, en fin de semestre, des TD intégratifs reprendront tous les contenus du semestre, en articulation avec la pratique professionnelle.

L'UE 803 « Comprendre les élèves pour enseigner à tous » vise la construction et la consolidation des compétences professionnelles liées à la connaissance des élèves, du système éducatif et du contexte d'exercice du métier.

Un ensemble de contenu porte sur la connaissance des élèves et de leurs processus d'apprentissage, en s'appuyant notamment sur les apports de la recherche en psychologie et en sciences cognitives, ainsi que sur celle des élèves à besoins éducatifs particuliers. L'UE permet également d'approfondir les connaissances relatives au cadre institutionnel et éthique du métier, en prolongeant les contenus relatifs aux valeurs de la République et au système éducatif abordés au S7. Une partie de l'UE a pour objectif de contribuer à la création d'un cadre scolaire favorable à la réussite de tous, en abordant l'accompagnement des parcours des élèves, l'égalité entre les filles et les garçons, les enjeux d'orientation, la qualité de vie à l'école et le climat scolaire, ainsi que le développement des compétences psychosociales des élèves.

Compétences visées :

- Exercer ses missions en tenant compte du cadre juridique et déontologique.
- Identifier l'organisation et les acteurs du système éducatif pour situer son action professionnelle.
- Connaître les partenaires au sein de l'établissement et à l'extérieur et inscrire son action dans un travail d'équipe.
- Connaître les processus d'apprentissage des élèves et les intégrer pour proposer des démarches d'enseignement-apprentissage favorisant la réussite de tous.
- Connaître les troubles des apprentissages et les élèves à besoins éducatifs particuliers pour adapter son enseignement.
- Connaître les modalités d'orientation et les inégalités qui y sont associées afin de mieux accompagner le parcours scolaire des élèves.
- Contribuer à la qualité du climat de classe et prévenir les conduites de violence et de harcèlement.

Bibliographie :

- Berthier, J.L., Borst, G., Desnos, M., & Guilleray, F. (2018). *Les neurosciences cognitives dans la classe*. ESF.
- Bertoni, P., & Matta-Duvignau, R. (2026). *Dictionnaire critique du droit de l'éducation* (2nd ed.). Mare et Martin.
- Borst, G., Decrombecque, E., & Hubert, J. (2022). *Enseigner aux élèves comment apprendre*. Nathan.
- Claes, M. et Lannegrand-Willems, L. (2014). *Psychologie de l'adolescence*. Les Presses de l'Université de Montréal.
- Dafflon Nouvelles A. (2006). Filles-garçons. Socialisation différenciée ? *Revue Française de Pédagogie*, 156.
- Dhume-Sonzogni, F. (2025). *Les discriminations scolaires. Une mise en perspective des connaissances*. Presses universitaires de Rennes.
- Fenouillet, F. (2003). *Motivation, mémoire et pédagogie*. L'Harmattan.
- Galand, B. (2021). *Le harcèlement à l'école*. Retz.
- Lussier, F., Chevrier, E. & Gascon, L. (2018). *Neuropsychologie de l'enfant et de l'adolescent : Troubles développementaux de l'apprentissage*. Dunod
- Rapport du CNESEO (2017). Qualité de vie à l'école, <https://www.cnesco.fr/fr/conference/qualite-vie-ecole/>

UE 804, Construire une pratique réflexive : recherche 2

Code UE	Libellé UE	ECTS	Volume horaire global	CM	TD	TP
UE804	Construire une pratique réflexive : recherche 2	2	21		21	

Responsabilité de l'UE : P. Verdeau, L. Mouze

Descriptif UE :

Les objectifs de cette UE, dans la continuité de l'UE704, sont :

- De poursuivre l'accompagnement de la construction du mémoire de l'étudiant à travers un encadrement personnalisé. Il s'agira, à partir de la question professionnelle pertinente identifiée, de définir des questions de recherche et formuler des questions opératoires et des hypothèses que la recherche menée éprouvera, et d'identifier les concepts-clefs mobilisés dans le projet de recherche.
- D'amener les étudiant-es à s'approprier les notions du cadre théorique pertinentes pour leur sujet de recherche, à étoffer leur bibliographie critique. À partir de lectures scientifiques, ils feront état des connaissances déjà produites et des questions en discussion afin de se positionner au regard de cadres théoriques. Le positionnement retenu peut relever de champs scientifiques distincts mais complémentaires et doit être argumenté. Des références institutionnelles et professionnelles peuvent également être mobilisées dans ce cadre théorique.

De permettre, lorsque cela est possible, de proposer une première méthodologie de recueil de données.

Compétences visées :

- S'acculturer aux méthodologies de la recherche.
- Construire une problématique.
- Savoir utiliser des outils de recherche bibliographique.

Bibliographie :

- Œuvres de : Les présocratiques ; Platon ; Aristote ; Zhuangzi ; Épicure ; Cicéron ; Lucrèce ; Sénèque ; Épictète ; Marc Aurèle ; Nāgārjuna ; Sextus Empiricus ; Plotin ; Augustin ; Avicenne ; Anselme ; Averroès ; Maïmonide ; Thomas d'Aquin ; Guillaume d'Occam. N. Machiavel ; M. Montaigne (de) ; F. Bacon ; T. Hobbes ; R. Descartes ; B. Pascal ; J. Locke ; B. Spinoza ; N. Malebranche ; G. W. Leibniz ; G. Vico ; G. Berkeley ; Montesquieu ; D. Hume ; J.-J. Rousseau ; D. Diderot ; E. Condillac (de) ; A. Smith ; E. Kant ; J. Bentham. G.W.H. Hegel ; A. Schopenhauer ; A. Comte ; A.- A. Cournot ; L. Feuerbach ; A. Tocqueville (de) ; J.-S. Mill ; S. Kierkegaard ; K. Marx ; F. Engels ; W. James ; F. Nietzsche ; S. Freud ; E. Durkheim ; H. Bergson ; E. Husserl ; M. Weber ; Alain ; M. Mauss ; B. Russell ; K. Jaspers ; G. Bachelard ; M. Heidegger ; L. Wittgenstein ; W. Benjamin ; K. Popper ; V. Jankélévitch ; H. Jonas ; R. Aron ; J.-P. Sartre ; H. Arendt ; E. Levinas ; S. de Beauvoir ; C. Lévi-Strauss ; M. Merleau-Ponty ; S. Weil ; J. Hersch ; P. Ricœur ; E. Anscombe ; I. Murdoch ; J. Rawls ; G. Simondon ; M. Foucault ; H. Putnam.
- Œuvres philosophiques du programme de HLP.

UE 805, Pratiques professionnelles : agir dans l'EPL

Code UE	Libellé UE	ECTS	Volume horaire global	CM	TD	TP
UE805	Pratiques professionnelles : agir dans l'EPL	4	12		12	

Responsabilité de l'UE : Florence Bara et Patricia Verdeau

Descriptif UE :

Les contenus des blocs 2 et 3 sont répartis dans les UE 703, 803, 903, 1003, ainsi que dans les UE 705, 805, 905, 1005, en articulation avec le stage et la pratique professionnelle.

Dans les UE 705, 805, 905, 1005, les cours seront centrés sur la préparation du stage et l'analyse de la pratique professionnelle et permettront d'articuler les contenus abordés dans les UE 703, 803, 903, 1003 et le stage. Les étudiants seront regroupés par parcours et dans la mesure du possible les TD seront animés en co-enseignement avec un formateur de la discipline et un formateur transversal, afin d'articuler les apports pédagogiques et institutionnels avec les spécificités de la discipline. Ces UE seront l'occasion de différencier les apports pour la voie professionnelle. Les contenus disciplinaires et didactiques abordés dans les UE1 seront remobilisés lors de la mise en stage. Le tutorat permettra d'accompagner la mise en œuvre concrète des apports des UE 1 et 3 lors du stage.

L'UE 805 « Pratiques professionnelles : Agir dans l'EPL » se centrera sur la posture de l'enseignant en classe et dans l'établissement (corps et voix, régulation des comportements) et la mise en œuvre de pratiques pédagogiques égalitaires. Un approfondissement sera proposé sur la transition écologique et le développement soutenable. Les apports disciplinaires et didactiques présentés dans l'UE 801 seront remobilisés en lien avec le stage.

Compétences visées :

- Développer une posture enseignante permettant d'assurer une conduite de classe de qualité.
- Mettre en œuvre des pratiques pédagogiques égalitaires dans sa discipline.
- Exercer ses missions en tenant compte des enjeux de la transition écologique.

Bibliographie :

- Bissonnette, S., Gauthier, C., & Castonguay, M. (2016). *L'enseignement explicite des comportements : pour une gestion efficace des élèves en classe et dans l'école*. Chenelière éducation.
- Gaudreau N. (2011). La gestion des problèmes de comportement en classe inclusive : pratiques efficaces. *Éducation et francophonie*, vol. 39, n° 2, p. 122-144.
- Goudeau, S. (2024). *Comment l'école reproduit-elle les inégalités ?* UGA édition.
- Site Eduscol : Vademecum pour éduquer au développement durable à l'horizon 2030, <https://eduscol.education.gouv.fr/sites/default/files/document/vademecum-education-au-developpement-durable-69435.pdf>

UE 806, Maitriser une langue vivante

Code UE	Libellé UE	ECTS	Volume horaire global	CM	TD	TP
---------	------------	------	-----------------------	----	----	----

UE806	Maîtriser une langue vivante	1	18		18	
-------	------------------------------	---	----	--	----	--

Responsabilité de l'UE : Fanny BERLOU

Descriptif UE :

L'UE a pour objectif à la fois la maîtrise de la langue apprise au niveau **B2** du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) dans toutes les compétences et la capacité à mobiliser des connaissances relatives à l'aire linguistique et culturelle étudiée (connaissances et principaux repères historiques, géographiques, culturels, artistiques, etc.) afin d'être en mesure de présenter, contextualiser et expliquer des documents de différentes natures.

Les enseignements conduiront également à développer la capacité des étudiant·e·s à mobiliser leurs compétences linguistiques dans des situations variées et à adapter leur communication et leur enseignement à différents contextes. Une attention particulière sera portée à la **prise en compte des contextes multilingues et multiculturels**, afin de favoriser une communication et une action efficaces et réfléchies dans des environnements académiques et professionnels diversifiés en développant la connaissance de dispositifs existants pour la prise en charge des élèves allophones nouvellement arrivés (EANA) et la connaissance de ressources favorisant une approche plurilingue de la discipline.

Compétences visées :

- *Maîtriser les règles de communication et leurs usages en langue vivante, **niveau B2***
- *Connaître et prendre en compte la diversité des élèves en*
 - *favorisant la réussite de tous les élèves : prise en compte des besoins spécifiques des élèves avec des profils plurilingues*
- *Mettre en œuvre son enseignement en*
 - *adaptant son action à la diversité des niveaux d'enseignement et des contextes scolaires : contexte multilingue et multiculturel*

Pour les étudiant·e·s pouvant attester d'un niveau B2, ils-elles bénéficient d'une VES et seront incité·e·s à suivre un parcours d'auto-formation sur la base de ressources mises à leur disposition.

Bibliographie :

Références scientifiques :

- Auger, N. (2005). *Comparons nos langues. Montpellier : CRDP*
- CARAP (CADre de Référence pour les Approches Plurielles) : <http://carap.ecml.at/Accueil/tabid/3577/language/fr-FR/Default.aspx>
- Candelier, M. (2008). *Approches plurielles, didactiques du plurilinguisme : le même et l'autre. Recherches en didactique des langues et des cultures. Les cahiers de l'Acedle. 5, 64-90.* <https://doi.org/10.4000/rdlc.6289>.
- Conseil de l'Europe (2001). *Un Cadre européen commun de référence pour les langues : Apprendre, Enseigner, Évaluer.* Division des politiques linguistiques. <https://www.coe.int/fr/web/common-european-framework-reference-languages>
- Conseil de l'Europe. (2022). *Cadre européen commun de référence pour les langues : apprendre, enseigner, évaluer : Volume complémentaire.* Council of Europe.

Ouvrages :

Pour l'anglais :

- Gosset, C. (2024). *Le mot et l'idée Anglais 1.* Paris : Ophrys.

- Le Priault, H. (1999). *Grammaire progressive de l'anglais*. Paris : Belin.
- Rafroidi, P. (2000). *Précis de stylistique anglaise*. Paris : Ophrys.
- Rotgé, W. et Malavieille, M. (2023). *Maîtriser la grammaire anglaise – Lycée et université B1-B2*. Paris : Hatier.

Pour l'espagnol :

- Freysselinard, É. (2023). *Le mot et l'idée 2 – Espagnol*. Paris : Ophrys.
- Gerboin, P. et Leroy, C. (2014). *Grammaire d'usage de l'espagnol contemporain*. Paris : Hachette Éducation.
- Mariani, C. et Vassivière, D. (2022). *L'espagnol de A à Z*. Paris : Hatier.
- Mateo, F. et Rojo-Sastre, A. J. (2008). *Bescherelle – Les verbes espagnols*. Paris : Hatier.

UE 807, Acquérir les compétences numériques pour enseigner

Code UE	Libellé UE	ECTS	Volume horaire global	CM	TD	TP
UE807	Acquérir les compétences numériques pour enseigner	3	24		24	

Responsabilité de l'UE : Nicolas ROS, Didier PEYTAVI

Descriptif UE :

Dans le cadre du continuum licence-master, durant les deux années de master, les étudiants accomplissent des pratiques numériques propres aux métiers de l'enseignement et de l'éducation, en particulier en utilisant des outils, ressources, services et plateformes numériques.

Tout au long de la première année de master, ils utilisent le numérique à la fois pour agir et se former dans leurs environnements professionnels, pour sélectionner, créer et gérer des ressources, et pour expérimenter et mettre en place des dispositifs pédagogiques.

Durant la seconde année du master, les étudiants conçoivent et mettent en œuvre des situations d'éducation - enseignement - apprentissage qui sollicitent le numérique, en développant, évaluant voire certifiant les compétences numériques (CRCN) des apprenants ; en l'occurrence, ils utilisent aussi le numérique au service de l'inclusion et l'engagement des apprenants ainsi que de l'évaluation et la différenciation.

À la fin de la formation, les étudiants doivent avoir acquis les compétences numériques du cadre de référence des compétences numériques pour l'éducation (CRCN édu) et une culture numérique (identité numérique, numérique sûr et responsable, IA, citoyenneté numérique, etc.) propre aux métiers de l'enseignement et de l'éducation.

Cette formation est en lien avec l'obtention de l'attestation des compétences professionnelles dans le cadre du CRCN Edu.

Compétences visées :

- Mettre en œuvre des usages participatifs et favoriser l'engagement avec le numérique en classe au service des situations d'enseignement et d'apprentissage.
- S'approprier le cadre de référence des compétences numériques pour l'éducation (CRCN édu).
- Maîtriser le cadre juridique, les principes éthiques et les principes de sécurité du numérique au service des enseignements et des apprentissages.

- Utiliser les potentialités des équipements, des ressources et des services numériques pour diversifier, différencier et évaluer son enseignement et les apprentissages.
- Avoir conscience des potentialités, des risques et des limites des usages du numérique au service des apprentissages.
- Utiliser le numérique à des fins de collaboration entre professionnels.
- Développer une approche technique, pédagogique et critique de l'usage de l'IA dans un cadre scolaire.

Bibliographie :

- Céci, J.-F. (2019). L'adolescent aujourd'hui et ses usages du numérique. Journée régionale de l'Innovation Pédagogique de l'enseignement agricole public de Bourgogne-Franche-Comté 3ème édition, DRAAF-SRFD, Ministère de l'agriculture. <https://hal.science/hal-04171787v1>
- De Oliveira Andrade, G., de Carvalho Rutz da Silva, S., Meirinhos, M.F.A., Dutra, A. (2023). Assessment of Digital Teaching Skills—A Pilot Study Based on the Precepts of Digcompedu. In Mesquita, A., Abreu, A., Carvalho, J.V., de Mello, C.H.P. (eds) Perspectives and Trends in Education and Technology . Smart Innovation, Systems and Technologies, vol 320. Springer. https://doi.org/10.1007/978-981-19-6585-2_43
- Ministère de l'éducation nationale, ministère de l'enseignement supérieur, réseau Canopé, Pix, directions de région académique du numérique pour l'éducation, écoles académiques de la formation continue, réseau des instituts nationaux supérieurs du professorat et de l'éducation et centre national d'enseignement à distance. (s.d.). *Cadre de référence des compétences numériques pour l'éducation*. Eduscol. Récupéré le 11 mars 2026 de <https://eduscol.education.gouv.fr/6255/developpez-vos-competences-numeriques-avec-pix-edu>
- Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports. (2020, août). *Document d'accompagnement - Mise en œuvre du Cadre de Référence des Compétences Numériques (CRCN)*. Eduscol. Récupéré le 11 mars 2026 de <https://eduscol.education.fr/721/evaluer-developper-et-certifier-les-competences-numeriques>
- Tessier, L. (2025). Qu'est-ce que les Humanités numériques changent à la pédagogie ? EduBIM2025, ENSA. <https://hal.science/halshs-05399395v1>
- Tricot, A. (2020). Numérique et apprentissages scolaires : quelles fonctions pédagogiques bénéficient des apports du numérique ?. [Rapport de recherche] Centre national d'étude des systèmes scolaires (Cnesco), Conservatoire national des arts et métiers (Cnam). <https://hal.science/hal-03249545v1>

UE hors cursus 2

Code UE	Libellé UE	ECTS	Volume horaire global	CM	TD	TP
UE hors cursus 2	Préparation concours	0	36		36	

Responsabilité de l'UE : P. Verdeau, L. Mouze

Descriptif UE :

L'UE propose de préparer les étudiants au concours du CAPES externe en proposant des exercices relatifs aux épreuves écrites et orales (dissertation, explication de texte). Un entraînement très régulier est proposé.

Compétences visées :

- Maîtriser les épreuves écrites (dissertation, explication de texte)
- Maîtriser les épreuves orales du concours.

Bibliographie :

- Œuvres de : Les présocratiques ; Platon ; Aristote ; Zhuangzi ; Épicure ; Cicéron ; Lucrèce ; Sénèque ; Épictète ; Marc Aurèle ; Nāgārjuna ; Sextus Empiricus ; Plotin ; Augustin ; Avicenne ; Anselme ; Averroès ; Maïmonide ; Thomas d'Aquin ; Guillaume d'Occam. N. Machiavel ; M. Montaigne (de) ; F. Bacon ; T. Hobbes ; R. Descartes ; B. Pascal ; J. Locke ; B. Spinoza ; N. Malebranche ; G. W. Leibniz ; G. Vico ; G. Berkeley ; Montesquieu ; D. Hume ; J.-J. Rousseau ; D. Diderot ; E. Condillac (de) ; A. Smith ; E. Kant ; J. Bentham. G.W.H. Hegel ; A. Schopenhauer ; A. Comte ; A.- A. Cournot ; L. Feuerbach ; A. Tocqueville (de) ; J.-S. Mill ; S. Kierkegaard ; K. Marx ; F. Engels ; W. James ; F. Nietzsche ; S. Freud ; E. Durkheim ; H. Bergson ; E. Husserl ; M. Weber ; Alain ; M. Mauss ; B. Russell ; K. Jaspers ; G. Bachelard ; M. Heidegger ; L. Wittgenstein ; W. Benjamin ; K. Popper ; V. Jankélévitch ; H. Jonas ; R. Aron ; J.-P. Sartre ; H. Arendt ; E. Levinas ; S. de Beauvoir ; C. Lévi-Strauss ; M. Merleau-Ponty ; S. Weil ; J. Hersch ; P. Ricœur ; E. Anscombe ; I. Murdoch ; J. Rawls ; G. Simondon ; M. Foucault ; H. Putnam.
- Œuvres philosophiques du programme de HLP.

Master 2ème année

Semestre 9

UE901, Maîtriser et enseigner la philosophie 3

Code UE	Libellé UE	ECTS	Volume horaire global	CM	TD	TP
UE901	Maîtriser et enseigner la philosophie 3	10	72		72	
	Approfondir les savoirs en philosophie 3	4	30		30	
	Mobiliser ses savoirs pour enseigner la philosophie 3	6	42		42	

Responsabilité de l'UE : P. Verdeau, L. Mouze

Descriptif UE :

L'UE, sur les quatre semestres, se propose d'articuler la maîtrise disciplinaire et l'enseignement de la discipline. Il s'agit, pour les jeunes lauréats, d'approfondir les savoirs en philosophie d'une part, et d'autre part de pouvoir les mobiliser dans des situations d'enseignement. Du côté des savoirs en philosophie, l'UE permettra la découverte et l'approfondissement de questions, de sujets, de textes et d'œuvres. Du point de vue de la mobilisation des savoirs pour enseigner la philosophie, il s'agira de travailler sur la transmission d'un raisonnement précis, patient, exigeant, qui intègre des références approfondies. Des problématiques disciplinaires et des problématiques didactiques seront souvent croisées. Les savoirs approfondis et à mobiliser seront en lien avec les programmes de terminales, mais aussi de première et de terminale en ce qui concerne la discipline « Humanités, littérature et philosophie ». L'enseignement de cette UE pourra s'appuyer sur un rapport aux stages proposés dans l'année et sur des expériences d'enseignement.

Compétences visées :

- Approfondir la connaissance générale des auteurs de l'ensemble de la tradition philosophique.
- Enrichir et approfondir la compréhension des distinctions conceptuelles et théorisations développées par les auteurs.
- Savoir construire un enseignement de philosophie mettant en œuvre la lecture d'œuvres et de textes d'auteurs au programme de l'enseignement de philosophie de tronc commun, dans une progressivité permettant aux élèves d'acquérir une familiarité suffisante avec eux.
- Concevoir et mettre en œuvre un enseignement qui, s'appuyant sur la lecture et l'interprétation directe de textes philosophiques, intègre l'étude suivie d'une ou plusieurs œuvres complètes.
- Renforcer et affiner la connaissance générale des problèmes, notions, concepts philosophiques et positions théoriques se rapportant aux grands domaines de la philosophie (métaphysique, théorie de la connaissance, logique, épistémologie, philosophie morale et politique, philosophie de l'art et esthétique...) et aux sciences humaines et sociales.
- Savoir construire un enseignement s'appuyant sur la connaissance approfondie des notions et des auteurs figurant au programme de l'enseignement de philosophie de tronc commun en classe Terminale, et des œuvres et textes librement choisis dans le cadre de l'enseignement de spécialité Humanités Littérature et Philosophie.

- Poursuivre la lecture approfondie des auteurs et s'accoutumer à la lecture des commentateurs issus du monde académique.
 - Perfectionner ses capacités à problématiser, examiner, analyser, argumenter, interpréter, expliquer, objecter, répondre ; savoir construire des séquences pédagogiques (leçon, explication de texte, étude suivie d'une œuvre) mobilisant ces capacités.
 - Concevoir un enseignement favorisant l'acquisition par les élèves de la capacité à examiner une question de façon critique, à la problématiser, à développer, analyser et discuter des thèses, à former et à confronter des arguments, à formuler des objections et à proposer des réponses.
 - Concevoir un enseignement permettant aux élèves d'apprendre à construire et à rédiger intégralement une dissertation et une explication de texte.
 - Concevoir un enseignement familiarisant les élèves, par la pratique, avec la lecture directe et vivante des textes des auteurs au programme et leur interprétation.
 - Savoir former les élèves, par la pratique, à l'expression philosophique écrite et orale construite, claire et précise.
 - Construire un enseignement favorisant le développement du jugement critique des élèves et l'acquisition d'une culture philosophique initiale.
 - Construire un enseignement de philosophie articulant l'étude des notions et des auteurs, ordonnée aux perspectives et appuyée par les repères, autour de l'examen d'un problème philosophique clairement identifié et trouvant sa résolution dans un raisonnement aux étapes méthodiquement articulées.
 - Construire un enseignement de philosophie permettant aux élèves un apprentissage méthodique et progressif de la dissertation et de l'explication de texte.
 - Construire un enseignement de philosophie préparant efficacement les élèves aux épreuves écrite et orale de l'examen du baccalauréat général et technologique et de l'épreuve de spécialité Humanités, Littérature et Philosophie du baccalauréat général.
 - Concevoir un enseignement de spécialité Humanités, Littérature et Philosophie répondant aux attentes et objectifs spécifiques du programme.
 - Maîtriser précisément les programmes de philosophie de tronc commun et de l'enseignement de spécialité Humanités, Littérature et Philosophie
 - Acquérir quelques connaissances utiles concernant les programmes et exercices d'autres enseignements dispensés au lycée en classes de Seconde et Première.
 - Connaître le cadre institutionnel et réglementaire des épreuves de philosophie du baccalauréat général et technologique (modalités de l'organisation et du déroulement des épreuves, cadre réglementaire de la correction, de l'évaluation et de la notation des épreuves écrites de philosophie de tronc commun et de spécialité Humanités, Littérature et Philosophie, des épreuves orales de contrôle).
- Savoir ajuster le choix, le niveau de difficulté et l'analyse des textes étudiés à un public d'élèves débutants en philosophie, de façon à faciliter une entrée progressive dans la discipline.
- Être sensibilisé aux enjeux de la transposition des acquisitions de connaissance dans le contexte pédagogique : accessibilité du propos, progressivité, appropriation par les élèves.
 - Faire un usage pertinent du savoir théorique et de la réflexion critique :
 - pour croiser les notions du programme et problématiser leur mise en relation, notamment en mobilisant les repères, selon les préoccupations philosophiques de son choix (tronc commun).
 - pour construire son propre cheminement en s'appuyant sur les textes de son choix (tronc commun et spécialité Humanités, Littérature et Philosophie)
 - pour interagir de façon active et constante avec ses élèves, dans le cheminement de la pensée comme dans l'analyse des textes
 - pour faire travailler les élèves de façon régulière, en cours comme en dehors du cours, afin qu'ils se familiarisent avec les différents types d'exercices et d'épreuves de l'examen préparé.

- Identifier les différents types d'usage des œuvres et des textes dans un enseignement de philosophie, ainsi que différentes approches pédagogiques possibles pour leur lecture et leur explication.
- Identifier clairement le rôle pédagogique de la prise de notes pour la compréhension du cours et l'assimilation des connaissances dans un enseignement de philosophie, ainsi que différentes méthodes permettant d'accompagner les élèves dans ces tâches.
- Identifier clairement le rôle formateur des interventions des élèves, le rôle décisif de leur sollicitation, de leur régulation et de la maîtrise par le professeur de l'espace de parole, pour la conduite d'une classe de philosophie.
- Concevoir un enseignement philosophique adapté, accessible et progressif, tenant compte de la découverte complète de la discipline pour un grand nombre des élèves.
 - Élaborer des exercices permettant aux élèves d'acquérir, d'assimiler et de mettre en œuvre une réflexion méthodique, de s'exercer à l'écriture philosophique, et principalement de préparer les élèves à la construction de dissertations et d'explications de texte intégralement rédigées.
 - Sensibiliser et accoutumer les élèves à l'esprit de ces deux types d'exercices par la mise en œuvre de séquences réflexives dont le professeur est l'auteur et qui privilégient les travaux sur pièces : construction et mise en œuvre de leçons comportant des points réguliers de méthode identifiant *a posteriori* les opérations philosophiques effectuées et partant l'homologie entre leçon et dissertation, analyse de copies anonymes, séances de correction en classe des sujets de devoirs, mobilisation, au sein de ces séquences, de textes pertinents, en nombre raisonnable, directement et précisément analysés, travaux individuels ou collectifs de reprise et de réécriture de passages de copies.
 - Apprécier la bonne compréhension des élèves et solliciter leur jugement critique par des échanges oraux très réguliers et des travaux écrits en nombre suffisant.
 - Construire un enseignement dans lequel tout travail donné aux élèves contribue à un apprentissage efficace de la dissertation et de l'explication de texte.
 - Familiariser les élèves avec le questionnement philosophique et avec des méthodes de problématisation
 - Construire un enseignement permettant l'acquisition des méthodes de raisonnement et d'argumentation philosophiques.
- Faire acquérir aux élèves, par des exercices adaptés, la capacité de :
 - produire un questionnement philosophique
 - tendre vers le général et l'universel.
 - construire un problème philosophique.
 - formuler une thèse
 - élaborer un argument
 - utiliser des exemples, des références en appui d'un argument.
 - examiner les faiblesses d'une thèse, d'un argument, formuler des objections.
 - élaborer un parcours de réflexion cohérent, rigoureux, progressant avec nécessité.
 - disposer de repères historiques minimaux, en vue de la lecture de textes philosophiques ou l'utilisation de références, afin d'éviter les anachronismes et les contresens qui en résultent.
- Connaître les cadres institutionnels et réglementaires de l'évaluation et de la notation durant l'année scolaire et à l'examen du baccalauréat.
- Pratiquer une évaluation et une notation explicites adaptées à la spécificité des apprentissages dans la discipline philosophie (progressivité des acquisitions sur une seule année scolaire, modalités spécifiques d'élaboration des connaissances et de développement des capacités philosophiques).
- Utiliser une échelle d'évaluation, en hiérarchisant les notes et les coefficients selon la nature spécifique des travaux librement déterminés par le professeur de philosophie.
- Rendre l'évaluation et la notation intelligibles aux élèves au moyen de divers exercices ou travaux : correction partagée de copies, construction de corrigés à partir des meilleurs passages des copies d'élèves,

réécriture de passages insuffisants, réflexion partagée sur l'usage des ressources et notamment des productions de l'IA.

- Articuler, à l'évaluation des exercices et devoirs, des exercices de reprise et de réécriture par les élèves de leurs travaux.
- Être en mesure d'enseigner les fondements philosophiques de la laïcité.
- Contribuer aux éducations transversales (EDD, EMC, EVARS, DGEMC, santé, etc.) par les apports propres de la discipline philosophique, ses démarches de questionnement critique, d'élaboration conceptuelle et de recherche de principes fondés, dans le cadre de l'ouverture pluridisciplinaire qui lui est essentielle.
- Renforcer, à travers l'enseignement de philosophie et l'enseignement de spécialité Humanités, Littérature et Philosophie, les compétences langagières et psychosociales, les capacités d'usage critique des outils numériques et des media.
- Élargir sa palette de référence aux auteurs philosophiques ou à des connaissances issues des autres disciplines dans le cadre de ses enseignements.
- Collaborer avec ses collègues de la discipline autour des enjeux touchant les types d'exercice, l'évaluation, l'accompagnement des élèves.
- Perfectionner sa pratique de l'évaluation.
- Conduire des projets pédagogiques pluridisciplinaires ou y participer.
- Se préparer à la prise en charge d'enseignements transversaux (EMC, DGEMC, EVARS, EDD, EMI).
- Contribuer à des réflexions et des actions relatives aux enjeux éthiques, politiques, sociétaux de l'évolution des sciences et des techniques (biotechnologies et bioéthique, numérique et Intelligence Artificielle, enjeux environnementaux) et de leur réception (culture scientifique, formes de contestation et réponses pédagogiques appropriées).

Bibliographie :

- Œuvres de : Les présocratiques ; Platon ; Aristote ; Zhuangzi ; Épicure ; Cicéron ; Lucrèce ; Sénèque ; Épictète ; Marc Aurèle ; Nāgārjuna ; Sextus Empiricus ; Plotin ; Augustin ; Avicenne ; Anselme ; Averroès ; Maïmonide ; Thomas d'Aquin ; Guillaume d'Occam. N. Machiavel ; M. Montaigne (de) ; F. Bacon ; T. Hobbes ; R. Descartes ; B. Pascal ; J. Locke ; B. Spinoza ; N. Malebranche ; G. W. Leibniz ; G. Vico ; G. Berkeley ; Montesquieu ; D. Hume ; J.-J. Rousseau ; D. Diderot ; E. Condillac (de) ; A. Smith ; E. Kant ; J. Bentham. G.W.H. Hegel ; A. Schopenhauer ; A. Comte ; A.- A. Cournot ; L. Feuerbach ; A. Tocqueville (de) ; J.-S. Mill ; S. Kierkegaard ; K. Marx ; F. Engels ; W. James ; F. Nietzsche ; S. Freud ; E. Durkheim ; H. Bergson ; E. Husserl ; M. Weber ; Alain ; M. Mauss ; B. Russell ; K. Jaspers ; G. Bachelard ; M. Heidegger ; L. Wittgenstein ; W. Benjamin ; K. Popper ; V. Jankélévitch ; H. Jonas ; R. Aron ; J.-P. Sartre ; H. Arendt ; E. Levinas ; S. de Beauvoir ; C. Lévi-Strauss ; M. Merleau-Ponty ; S. Weil ; J. Hersch ; P. Ricœur ; E. Anscombe ; I. Murdoch ; J. Rawls ; G. Simondon ; M. Foucault ; H. Putnam.
- Œuvres philosophiques du programme de HLP.

UE 903, Mettre en œuvre une pratique professionnelle égalitaire

Code UE	Libellé UE	ECTS	Volume horaire global	CM	TD	TP
UE903	Mettre en œuvre une pratique professionnelle égalitaire	10	18		18	

Responsabilité de l'UE : Florence Bara et Jean-François Camps

Descriptif UE :

Les contenus des blocs 2 et 3 sont répartis dans les UE 703, 803, 903, 1003, ainsi que dans les UE 705, 805, 905, 1005, en articulation avec le stage et la pratique professionnelle.

Les UE 703, 803, 903, 1003 développeront à chaque semestre trois grands axes : comprendre le contexte d'exercice du métier et le cadre réglementaire et en assurer la mise en œuvre ; comprendre les élèves et agir dans la classe ; s'inscrire dans un cadre collectif de travail. Les CM permettront d'apporter des bases notionnelles solides en s'appuyant en particulier sur les apports des recherches en sociologie, psychologie, sciences de l'éducation, et droit. Les TD s'appuieront sur des situations concrètes de terrain afin d'illustrer ces apports et d'aborder des problématiques professionnelles. Les groupes de TD seront pluridisciplinaires (différentes disciplines du second degré et CPE), ce qui permettra de mettre les étudiants en équipe afin de résoudre des situations et des dilemmes professionnels, en développant de ce fait la connaissance des différents rôles au sein de l'établissement, des compétences psychosociales et de travail en équipe.

Dans chaque UE, en fin de semestre, des TD intégratifs reprendront tous les contenus du semestre, en articulation avec la pratique professionnelle.

L'UE 903 « Mettre en œuvre une pratique professionnelle égalitaire » (18h) se centrera sur la mise en œuvre de pratiques de classes égalitaires, avec un focus sur les inégalités liées au genre et aux Elèves à Besoins Educatifs Particuliers. Les pratiques égalitaires seront mises en perspective avec le concept d'accessibilité universelle, afin d'interroger les conditions d'un accès équitable et inclusif aux apprentissages pour tous les élèves. La construction de la relation avec les familles, déjà développée au S7 sera approfondie, notamment en s'intéressant aux outils de communication et aux échanges avec les familles à partir de situations professionnelles concrètes.

Compétences visées :

- Prendre en compte les facteurs d'inégalité scolaire dans sa pratique pour favoriser la réussite de tous.
- Concevoir son enseignement en prenant en compte les besoins éducatifs particuliers.
- Rendre accessible son enseignement.
- Comprendre les déterminants d'une posture enseignante permettant les apprentissages et la régulation des comportements.
- Intégrer l'égalité entre les filles et les garçons dans son enseignement.
- Construire des relations de qualité avec les familles.

Bibliographie :

- Dunand C., Feuilladiou S. (2014). Les aides pédagogiques aux élèves à besoins éducatifs particuliers : pratiques génériques ou spécifiques ? *La nouvelle revue de l'adaptation et de la scolarisation*, Éd. de l'INSHEA.
- Dubet, F. & Durut-Bella, M. (2024). *L'emprise scolaire- Quand trop d'école tue l'éducation*. SciencesPo Presses.
- Farrer, C., Goudeau, S., Tenret, E. & Vallet, L-A (dir) (2026). *Questions d'éducation : Regards interdisciplinaires*. CNRS Edition.
- Goudeau, S. & Darnon, C. (2025). *Les inégalités scolaires : comprendre et agir*. De Boeck.
- Behaghel, L., Grenet, J., Gurgand, M. (2023). *Économie de l'éducation*. La Découverte.
- Périer, P. (2012). De quelques principes de justice dans les rapports entre les parents et l'école. *Education & didactique*, vol.6(1), 85-96

- Tricot, A. (2017). *L'innovation pédagogique*. Mythes et réalité. Retz
- Site Eduscol : L'égalité fille-garçons dans les programmes d'enseignement (2021), <https://eduscol.education.gouv.fr/media/73803/download?attachment>

UE 904, Construire une pratique réflexive : recherche 3

Code UE	Libellé UE	ECTS	Volume horaire global	CM	TD	TP
UE904	Construire une pratique réflexive : recherche 3	2	12		12	

Responsabilité de l'UE : P. Verdeau, L. Mouze

Descriptif UE :

Les objectifs de cette UE, dans la continuité de l'UE804, sont de permettre aux étudiant-es de :

- Finaliser si besoin le cadre théorique du mémoire.
- Élaborer une méthodologie rigoureuse et soucieuse du respect des règles éthiques de la recherche, permettant de constituer un corpus de données en relation avec leur/une pratique professionnelle et de l'analyser avec un cadre explicite (des indicateurs, par exemple, de façon à pouvoir vérifier les hypothèses).
- Mettre en œuvre le recueil de données ou la constitution du corpus de données
- Proposer une première présentation et analyse des résultats, s'appuyant sur les indicateurs retenus, et en remobilisant des éléments du cadre théorique en vue de les relier aux objectifs de l'étude. Cela suppose de former les étudiants aux méthodologies de traitement et d'analyse des données (collectées).

Compétences visées :

- S'acculturer aux méthodologies de la recherche.
- Construire une problématique et élaborer un protocole de recherche permettant de la traiter scientifiquement.
- Savoir utiliser des outils de recherche bibliographique.

Bibliographie :

- Œuvres de : Les présocratiques ; Platon ; Aristote ; Zhuangzi ; Épicure ; Cicéron ; Lucrèce ; Sénèque ; Épictète ; Marc Aurèle ; Nāgārjuna ; Sextus Empiricus ; Plotin ; Augustin ; Avicenne ; Anselme ; Averroès ; Maïmonide ; Thomas d'Aquin ; Guillaume d'Occam. N. Machiavel ; M. Montaigne (de) ; F. Bacon ; T. Hobbes ; R. Descartes ; B. Pascal ; J. Locke ; B. Spinoza ; N. Malebranche ; G. W. Leibniz ; G. Vico ; G. Berkeley ; Montesquieu ; D. Hume ; J.-J. Rousseau ; D. Diderot ; E. Condillac (de) ; A. Smith ; E. Kant ; J. Bentham. G.W.H. Hegel ; A. Schopenhauer ; A. Comte ; A.- A. Cournot ; L. Feuerbach ; A. Tocqueville (de) ; J.-S. Mill ; S. Kierkegaard ; K. Marx ; F. Engels ; W. James ; F. Nietzsche ; S. Freud ; E. Durkheim ; H. Bergson ; E. Husserl ; M. Weber ; Alain ; M. Mauss ; B. Russell ; K. Jaspers ; G. Bachelard ; M. Heidegger ; L. Wittgenstein ; W. Benjamin ; K. Popper ; V. Jankélévitch ; H. Jonas ; R. Aron ; J.-P. Sartre ; H. Arendt ; E. Levinas ; S. de Beauvoir ; C. Lévi-Strauss ; M. Merleau-Ponty ; S. Weil ; J. Hersch ; P. Ricœur ; E. Anscombe ; I. Murdoch ; J. Rawls ; G. Simondon ; M. Foucault ; H. Putnam.

- Œuvres philosophiques du programme de HLP.

UE 905, Structurer sa pratique professionnelle

Code UE	Libellé UE	ECTS	Volume horaire global	CM	TD	TP
UE905	Structurer sa pratique professionnelle	6	12		12	

Responsabilité de l'UE : Florence Bara et Patricia Verdeau

Descriptif UE :

Les contenus des blocs 2 et 3 sont répartis dans les UE 703, 803, 903, 1003, ainsi que dans les UE 705, 805, 905, 1005, en articulation avec le stage et la pratique professionnelle.

Dans les UE 705, 805, 905, 1005, les cours seront centrés sur la préparation du stage et l'analyse de la pratique professionnelle et permettront d'articuler les contenus abordés dans les UE 703, 803, 903, 1003 et le stage. Les étudiants seront regroupés par parcours et dans la mesure du possible les TD seront animés en co-enseignement avec un formateur de la discipline et un formateur transversal, afin d'articuler les apports pédagogiques et institutionnels avec les spécificités de la discipline. Ces UE seront l'occasion de différencier les apports pour la voie professionnelle. Les contenus disciplinaires et didactiques abordés dans les UE1 seront remobilisés lors de la mise en stage. Le tutorat permettra d'accompagner la mise en œuvre concrète des apports des UE 1 et 3 lors du stage.

L'UE 905 « Structurer sa pratique professionnelle » sera un approfondissement des apports du M1 permettant d'aller plus loin dans la construction de la posture enseignante tant dans la dimension pédagogique qu'éthique. Les enjeux de l'évaluation et leurs modalités de mise en accessibilité pour une diversité d'élèves seront détaillés dans cette UE. Les étudiants seront amenés à analyser et à réfléchir aux façons de prendre en compte les enjeux de la transition écologique dans l'enseignement de leur discipline et dans leur pratique professionnelle. Les apports disciplinaires et didactiques abordés dans l'UE 901 seront remobilisés en lien avec la pratique professionnelle.

Compétences visées :

- Concevoir et mettre en œuvre une évaluation équitable et rigoureuse en identifiant et en limitant les biais susceptibles d'affecter les résultats des élèves.
- Analyser sa pratique de classe et l'ajuster en tenant compte des enjeux d'inégalités scolaires.
- Analyser et ajuster ses pratiques professionnelles au regard des enjeux de la transition écologique

Bibliographie :

- La Morena, F. D. (2025). *Vêtements, tenues, signes dans l'espace public scolaire. La loi du 15 mars 2004, 20 ans après*. Institut Francophone pour la Justice et la Démocratie.
- Florin, A., Tricot, A., Chesné, J.F., Piedfer-Quêney, L., & Simonin-Kunerth, M. (2024). *Dossier de synthèse: L'évaluation en classe, au service de l'apprentissage des élèves*. Conférence de consensus CNAM.
- Ressources pédagogiques de l'Université Virtuelle Environnement et Développement durable, <https://www.uved.fr/menu-ressources>

- Vademecum laïcité version mars 2024, une ressource commune pour tous les personnels

<https://www.education.gouv.fr/media/93065/download>

- Site Eduscol

- Vademecum Agir contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations liées à l'origine. Comprendre, réagir, prévenir (février 2026), <https://eduscol.education.gouv.fr/sites/default/files/document/vademecumagircontreracismeantisemitismediscrimination-67905.pdf>
- Guide Agir pour la transition écologique dans les écoles, collèges et lycées, <https://eduscol.education.gouv.fr/sites/default/files/document/guide-agir-pour-la-transition-ecologique-pour-les-ecoles-colleges-et-lycees-100821.pdf>

UE 906, Maîtriser une langue vivante niveau B2

Code UE	Libellé UE	ECTS	Volume horaire global	CM	TD	TP
UE906	Maîtriser une langue vivante niveau B2	2	18		18	

Responsabilité de l'UE : Fanny Berlou

Descriptif UE :

L'UE a pour objectif à la fois la maîtrise de la langue apprise au niveau **B2** du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) dans toutes les compétences et la capacité à mobiliser des connaissances relatives à l'aire linguistique et culturelle étudiée (connaissances et principaux repères historiques, géographiques, culturels, artistiques, etc.) afin d'être en mesure de présenter, contextualiser et expliquer des documents de différentes natures.

Les enseignements conduiront également à développer la capacité des étudiant·e·s à mobiliser leurs compétences linguistiques dans des situations variées et à adapter leur communication et leur enseignement à différents contextes. Une attention particulière sera portée à la **prise en compte des contextes multilingues et multiculturels**, afin de favoriser une communication et une action efficaces et réfléchies dans des environnements académiques et professionnels diversifiés en développant la connaissance de dispositifs existants pour la prise en charge des élèves allophones nouvellement arrivés (EANA) et la connaissance de ressources favorisant une approche plurilingue de la discipline.

Compétences visées :

- *Maîtriser les règles de communication et leurs usages en langue vivante, **niveau B2***
- *Connaître et prendre en compte la diversité des élèves en*
 - *favorisant la réussite de tous les élèves : prise en compte des besoins spécifiques des élèves avec des profils plurilingues*
- *Mettre en œuvre son enseignement en*
 - *adaptant son action à la diversité des niveaux d'enseignement et des contextes scolaires : contexte multilingue et multiculturel*

L'UE n'est pas compensable.

Pour les étudiant·e·s pouvant attester d'un niveau B2, ils-elles bénéficient d'une VES et seront incité·e·s à suivre un parcours d'auto-formation sur la base de ressources mises à leur disposition.

Bibliographie :

Références scientifiques :

- Auger, N. (2005). *Comparons nos langues*. Montpellier : CRDP
- CARAP (CAdre de Référence pour les Approches Plurielles) : <http://carap.ecml.at/Accueil/tabid/3577/language/fr-FR/Default.aspx>
- Candelier, M. (2008). *Approches plurielles, didactiques du plurilinguisme : le même et l'autre*. *Recherches en didactique des langues et des cultures. Les cahiers de l'Acedle*. 5, 64-90. <https://doi.org/10.4000/rdlc.6289>.
- Conseil de l'Europe (2001). *Un Cadre européen commun de référence pour les langues : Apprendre, Enseigner, Évaluer*. Division des politiques linguistiques. <https://www.coe.int/fr/web/common-european-framework-reference-languages>
- Conseil de l'Europe. (2022). *Cadre européen commun de référence pour les langues : apprendre, enseigner, évaluer : Volume complémentaire*. Council of Europe.

Ouvrages :

Pour l'anglais :

- Gosset, C. (2024). *Le mot et l'idée Anglais 1*. Paris : Ophrys.
- Le Priault, H. (1999). *Grammaire progressive de l'anglais*. Paris : Belin.
- Rafroidi, P. (2000). *Précis de stylistique anglaise*. Paris : Ophrys.
- Rotgé, W. et Malavieille, M. (2023). *Maîtriser la grammaire anglaise – Lycée et université B1-B2*. Paris : Hatier.

Pour l'espagnol :

- Freysselinard, É. (2023). *Le mot et l'idée 2 – Espagnol*. Paris : Ophrys.
- Gerboin, P. et Leroy, C. (2014). *Grammaire d'usage de l'espagnol contemporain*. Paris : Hachette Éducation.
- Mariani, C. et Vassivière, D. (2022). *L'espagnol de A à Z*. Paris : Hatier.

Mateo, F. et Rojo-Sastre, A. J. (2008). *Bescherelle – Les verbes espagnols*. Paris : Hatier.

UE hors cursus 3

Code UE	Libellé UE	ECTS	Volume horaire global	CM	TD	TP
UE hors cursus 3	Préparation concours	0	12		12	

Responsabilité de l'UE : P. Verdeau, L. Mouze

Descriptif UE :

L'UE propose de préparer les étudiants au concours du CAPES externe en proposant des exercices relatifs aux épreuves écrites et orales (dissertation, explication de texte). Des entraînements écrits et oraux sont proposés.

Compétences visées :

- Maîtriser les épreuves écrites (dissertation, explication de texte)

- Maîtriser les épreuves orales du concours.

Bibliographie :

- Œuvres de : Les présocratiques ; Platon ; Aristote ; Zhuangzi ; Épicure ; Cicéron ; Lucrèce ; Sénèque ; Épictète ; Marc Aurèle ; Nāgārjuna ; Sextus Empiricus ; Plotin ; Augustin ; Avicenne ; Anselme ; Averroès ; Maïmonide ; Thomas d'Aquin ; Guillaume d'Occam. N. Machiavel ; M. Montaigne (de) ; F. Bacon ; T. Hobbes ; R. Descartes ; B. Pascal ; J. Locke ; B. Spinoza ; N. Malebranche ; G. W. Leibniz ; G. Vico ; G. Berkeley ; Montesquieu ; D. Hume ; J.-J. Rousseau ; D. Diderot ; E. Condillac (de) ; A. Smith ; E. Kant ; J. Bentham. G.W.H. Hegel ; A. Schopenhauer ; A. Comte ; A.- A. Cournot ; L. Feuerbach ; A. Tocqueville (de) ; J.-S. Mill ; S. Kierkegaard ; K. Marx ; F. Engels ; W. James ; F. Nietzsche ; S. Freud ; E. Durkheim ; H. Bergson ; E. Husserl ; M. Weber ; Alain ; M. Mauss ; B. Russell ; K. Jaspers ; G. Bachelard ; M. Heidegger ; L. Wittgenstein ; W. Benjamin ; K. Popper ; V. Jankélévitch ; H. Jonas ; R. Aron ; J.-P. Sartre ; H. Arendt ; E. Levinas ; S. de Beauvoir ; C. Lévi-Strauss ; M. Merleau-Ponty ; S. Weil ; J. Hersch ; P. Ricœur ; E. Anscombe ; I. Murdoch ; J. Rawls ; G. Simondon ; M. Foucault ; H. Putnam.
- Œuvres philosophiques du programme de HLP.

Semestre 10

UE1001, Maîtriser et enseigner la philosophie 4

Code UE	Libellé UE	ECTS	Volume horaire global	CM	TD	TP
UE1001	Maîtriser et enseigner la philosophie 4	10	72		72	
	Approfondir les savoirs en philosophie 4	4	30		30	
	Mobiliser ses savoirs pour enseigner la philosophie 4	6	42		42	

Responsabilité de l'UE : Patricia Verdeau et Létitia Mouze.

Descriptif UE :

L'UE, sur les quatre semestres, se propose d'articuler la maîtrise disciplinaire et l'enseignement de la discipline. Il s'agit, pour les jeunes lauréats, d'approfondir les savoirs en philosophie d'une part, et d'autre part de pouvoir les mobiliser dans des situations d'enseignement. Du côté des savoirs en philosophie, l'UE permettra la découverte et l'approfondissement de questions, de sujets, de textes et d'œuvres. Du point de vue de la mobilisation des savoirs pour enseigner la philosophie, il s'agira de travailler sur la transmission d'un raisonnement précis, patient, exigeant, qui intègre des références approfondies. Des problématiques disciplinaires et des problématiques didactiques seront souvent croisées. Les savoirs approfondis et à mobiliser seront en lien avec les programmes de terminales, mais aussi de première et de terminale en ce qui concerne la discipline « Humanités, littérature et philosophie ». L'enseignement de cette UE pourra s'appuyer sur un rapport aux stages proposés dans l'année.

Compétences visées :

- Approfondir la connaissance générale des auteurs de l'ensemble de la tradition philosophique.
- Enrichir et approfondir la compréhension des distinctions conceptuelles et théorisations développées par les auteurs.
- Savoir construire un enseignement de philosophie mettant en œuvre la lecture d'œuvres et de textes d'auteurs au programme de l'enseignement de philosophie de tronc commun, dans une progressivité permettant aux élèves d'acquérir une familiarité suffisante avec eux.
- Concevoir et mettre en œuvre un enseignement qui, s'appuyant sur la lecture et l'interprétation directe de textes philosophiques, intègre l'étude suivie d'une ou plusieurs œuvres complètes.
- Renforcer et affiner la connaissance générale des problèmes, notions, concepts philosophiques et positions théoriques se rapportant aux grands domaines de la philosophie (métaphysique, théorie de la connaissance, logique, épistémologie, philosophie morale et politique, philosophie de l'art et esthétique...) et aux sciences humaines et sociales.
- Savoir construire un enseignement s'appuyant sur la connaissance approfondie des notions et des auteurs figurant au programme de l'enseignement de philosophie de tronc commun en classe Terminale, et des œuvres et textes librement choisis dans le cadre de l'enseignement de spécialité Humanités Littérature et Philosophie.

- Poursuivre la lecture approfondie des auteurs et s'accoutumer à la lecture des commentateurs issus du monde académique.
 - Perfectionner ses capacités à problématiser, examiner, analyser, argumenter, interpréter, expliquer, objecter, répondre ; savoir construire des séquences pédagogiques (leçon, explication de texte, étude suivie d'une œuvre) mobilisant ces capacités.
 - Concevoir un enseignement favorisant l'acquisition par les élèves de la capacité à examiner une question de façon critique, à la problématiser, à développer, analyser et discuter des thèses, à former et à confronter des arguments, à formuler des objections et à proposer des réponses.
 - Concevoir un enseignement permettant aux élèves d'apprendre à construire et à rédiger intégralement une dissertation et une explication de texte.
 - Concevoir un enseignement familiarisant les élèves, par la pratique, avec la lecture directe et vivante des textes des auteurs au programme et leur interprétation.
 - Savoir former les élèves, par la pratique, à l'expression philosophique écrite et orale construite, claire et précise.
 - Construire un enseignement favorisant le développement du jugement critique des élèves et l'acquisition d'une culture philosophique initiale.
 - Construire un enseignement de philosophie articulant l'étude des notions et des auteurs, ordonnée aux perspectives et appuyée par les repères, autour de l'examen d'un problème philosophique clairement identifié et trouvant sa résolution dans un raisonnement aux étapes méthodiquement articulées.
 - Construire un enseignement de philosophie permettant aux élèves un apprentissage méthodique et progressif de la dissertation et de l'explication de texte.
 - Construire un enseignement de philosophie préparant efficacement les élèves aux épreuves écrite et orale de l'examen du baccalauréat général et technologique et de l'épreuve de spécialité Humanités, Littérature et Philosophie du baccalauréat général.
 - Concevoir un enseignement de spécialité Humanités, Littérature et Philosophie répondant aux attentes et objectifs spécifiques du programme.
 - Maîtriser précisément les programmes de philosophie de tronc commun et de l'enseignement de spécialité Humanités, Littérature et Philosophie
 - Acquérir quelques connaissances utiles concernant les programmes et exercices d'autres enseignements dispensés au lycée en classes de Seconde et Première.
 - Connaître le cadre institutionnel et réglementaire des épreuves de philosophie du baccalauréat général et technologique (modalités de l'organisation et du déroulement des épreuves, cadre réglementaire de la correction, de l'évaluation et de la notation des épreuves écrites de philosophie de tronc commun et de spécialité Humanités, Littérature et Philosophie, des épreuves orales de contrôle).
- Savoir ajuster le choix, le niveau de difficulté et l'analyse des textes étudiés à un public d'élèves débutants en philosophie, de façon à faciliter une entrée progressive dans la discipline.
- Être sensibilisé aux enjeux de la transposition des acquisitions de connaissance dans le contexte pédagogique : accessibilité du propos, progressivité, appropriation par les élèves.
 - Faire un usage pertinent du savoir théorique et de la réflexion critique :
 - pour croiser les notions du programme et problématiser leur mise en relation, notamment en mobilisant les repères, selon les préoccupations philosophiques de son choix (tronc commun).
 - pour construire son propre cheminement en s'appuyant sur les textes de son choix (tronc commun et spécialité Humanités, Littérature et Philosophie)
 - pour interagir de façon active et constante avec ses élèves, dans le cheminement de la pensée comme dans l'analyse des textes
 - pour faire travailler les élèves de façon régulière, en cours comme en dehors du cours, afin qu'ils se familiarisent avec les différents types d'exercices et d'épreuves de l'examen préparé.

- Identifier les différents types d'usage des œuvres et des textes dans un enseignement de philosophie, ainsi que différentes approches pédagogiques possibles pour leur lecture et leur explication.
- Identifier clairement le rôle pédagogique de la prise de notes pour la compréhension du cours et l'assimilation des connaissances dans un enseignement de philosophie, ainsi que différentes méthodes permettant d'accompagner les élèves dans ces tâches.
- Identifier clairement le rôle formateur des interventions des élèves, le rôle décisif de leur sollicitation, de leur régulation et de la maîtrise par le professeur de l'espace de parole, pour la conduite d'une classe de philosophie.
- Concevoir un enseignement philosophique adapté, accessible et progressif, tenant compte de la découverte complète de la discipline pour un grand nombre des élèves.
 - Élaborer des exercices permettant aux élèves d'acquérir, d'assimiler et de mettre en œuvre une réflexion méthodique, de s'exercer à l'écriture philosophique, et principalement de préparer les élèves à la construction de dissertations et d'explications de texte intégralement rédigées.
 - Sensibiliser et accoutumer les élèves à l'esprit de ces deux types d'exercices par la mise en œuvre de séquences réflexives dont le professeur est l'auteur et qui privilégient les travaux sur pièces : construction et mise en œuvre de leçons comportant des points réguliers de méthode identifiant *a posteriori* les opérations philosophiques effectuées et partant l'homologie entre leçon et dissertation, analyse de copies anonymes, séances de correction en classe des sujets de devoirs, mobilisation, au sein de ces séquences, de textes pertinents, en nombre raisonnable, directement et précisément analysés, travaux individuels ou collectifs de reprise et de réécriture de passages de copies.
 - Apprécier la bonne compréhension des élèves et solliciter leur jugement critique par des échanges oraux très réguliers et des travaux écrits en nombre suffisant.
 - Construire un enseignement dans lequel tout travail donné aux élèves contribue à un apprentissage efficace de la dissertation et de l'explication de texte.
 - Familiariser les élèves avec le questionnement philosophique et avec des méthodes de problématisation
 - Construire un enseignement permettant l'acquisition des méthodes de raisonnement et d'argumentation philosophiques.
- Faire acquérir aux élèves, par des exercices adaptés, la capacité de :
 - produire un questionnement philosophique
 - tendre vers le général et l'universel.
 - construire un problème philosophique.
 - formuler une thèse
 - élaborer un argument
 - utiliser des exemples, des références en appui d'un argument.
 - examiner les faiblesses d'une thèse, d'un argument, formuler des objections.
 - élaborer un parcours de réflexion cohérent, rigoureux, progressant avec nécessité.
 - disposer de repères historiques minimaux, en vue de la lecture de textes philosophiques ou l'utilisation de références, afin d'éviter les anachronismes et les contresens qui en résultent.
- Connaître les cadres institutionnels et réglementaires de l'évaluation et de la notation durant l'année scolaire et à l'examen du baccalauréat.
- Pratiquer une évaluation et une notation explicites adaptées à la spécificité des apprentissages dans la discipline philosophie (progressivité des acquisitions sur une seule année scolaire, modalités spécifiques d'élaboration des connaissances et de développement des capacités philosophiques).
- Utiliser une échelle d'évaluation, en hiérarchisant les notes et les coefficients selon la nature spécifique des travaux librement déterminés par le professeur de philosophie.
- Rendre l'évaluation et la notation intelligibles aux élèves au moyen de divers exercices ou travaux : correction partagée de copies, construction de corrigés à partir des meilleurs passages des copies d'élèves,

réécriture de passages insuffisants, réflexion partagée sur l'usage des ressources et notamment des productions de l'IA.

- Articuler, à l'évaluation des exercices et devoirs, des exercices de reprise et de réécriture par les élèves de leurs travaux.
- Être en mesure d'enseigner les fondements philosophiques de la laïcité.
- Contribuer aux éducations transversales (EDD, EMC, EVARS, DGEMC, santé, etc.) par les apports propres de la discipline philosophique, ses démarches de questionnement critique, d'élaboration conceptuelle et de recherche de principes fondés, dans le cadre de l'ouverture pluridisciplinaire qui lui est essentielle.
- Renforcer, à travers l'enseignement de philosophie et l'enseignement de spécialité Humanités, Littérature et Philosophie, les compétences langagières et psychosociales, les capacités d'usage critique des outils numériques et des media.
- Elargir sa palette de référence aux auteurs philosophiques ou à des connaissances issues des autres disciplines dans le cadre de ses enseignements.
- Collaborer avec ses collègues de la discipline autour des enjeux touchant les types d'exercice, l'évaluation, l'accompagnement des élèves.
- Perfectionner sa pratique de l'évaluation.
- Conduire des projets pédagogiques pluridisciplinaires ou y participer.
- Se préparer à la prise en charge d'enseignements transversaux (EMC, DGEMC, EVARS, EDD, EMI).
- Contribuer à des réflexions et des actions relatives aux enjeux éthiques, politiques, sociétaux de l'évolution des sciences et des techniques (biotechnologies et bioéthique, numérique et Intelligence Artificielle, enjeux environnementaux) et de leur réception (culture scientifique, formes de contestation et réponses pédagogiques appropriées).

Bibliographie :

- Œuvres de : Les présocratiques ; Platon ; Aristote ; Zhuangzi ; Épicure ; Cicéron ; Lucrèce ; Sénèque ; Épictète ; Marc Aurèle ; Nāgārjuna ; Sextus Empiricus ; Plotin ; Augustin ; Avicenne ; Anselme ; Averroès ; Maïmonide ; Thomas d'Aquin ; Guillaume d'Occam. N. Machiavel ; M. Montaigne (de) ; F. Bacon ; T. Hobbes ; R. Descartes ; B. Pascal ; J. Locke ; B. Spinoza ; N. Malebranche ; G. W. Leibniz ; G. Vico ; G. Berkeley ; Montesquieu ; D. Hume ; J.-J. Rousseau ; D. Diderot ; E. Condillac (de) ; A. Smith ; E. Kant ; J. Bentham. G.W.H. Hegel ; A. Schopenhauer ; A. Comte ; A.- A. Cournot ; L. Feuerbach ; A. Tocqueville (de) ; J.-S. Mill ; S. Kierkegaard ; K. Marx ; F. Engels ; W. James ; F. Nietzsche ; S. Freud ; E. Durkheim ; H. Bergson ; E. Husserl ; M. Weber ; Alain ; M. Mauss ; B. Russell ; K. Jaspers ; G. Bachelard ; M. Heidegger ; L. Wittgenstein ; W. Benjamin ; K. Popper ; V. Jankélévitch ; H. Jonas ; R. Aron ; J.-P. Sartre ; H. Arendt ; E. Levinas ; S. de Beauvoir ; C. Lévi-Strauss ; M. Merleau-Ponty ; S. Weil ; J. Hersch ; P. Ricœur ; E. Anscombe ; I. Murdoch ; J. Rawls ; G. Simondon ; M. Foucault ; H. Putnam.
- Œuvres philosophiques du programme de HLP.

UE 1003, Concevoir sa pratique dans la communauté éducative

Code UE	Libellé UE	ECTS	Volume horaire global	CM	TD	TP
UE1003	Concevoir sa pratique dans la communauté éducative	8	8		8	

Responsabilité de l'UE : Florence Bara et Jean-François Camps

Descriptif UE :

Les contenus des blocs 2 et 3 sont répartis dans les UE 703, 803, 903, 1003, ainsi que dans les UE 705, 805, 905, 1005, en articulation avec le stage et la pratique professionnelle.

Les UE 703, 803, 903, 1003 développeront à chaque semestre trois grands axes : comprendre le contexte d'exercice du métier et le cadre réglementaire et en assurer la mise en œuvre ; comprendre les élèves et agir dans la classe ; s'inscrire dans un cadre collectif de travail. Les CM permettront d'apporter des bases notionnelles solides en s'appuyant en particulier sur les apports des recherches en sociologie, psychologie, sciences de l'éducation, et droit. Les TD s'appuieront sur des situations concrètes de terrain afin d'illustrer ces apports et d'aborder des problématiques professionnelles. Les groupes de TD seront pluridisciplinaires (différentes disciplines du second degré et CPE), ce qui permettra de mettre les étudiants en équipe afin de résoudre des situations et des dilemmes professionnels, en développant de ce fait la connaissance des différents rôles au sein de l'établissement, des compétences psychosociales et de travail en équipe.

Dans chaque UE, en fin de semestre, des TD intégratifs reprendront tous les contenus du semestre, en articulation avec la pratique professionnelle.

L'UE 1003 « Concevoir sa pratique dans la communauté éducative » (8h) comprendra deux TD intégratifs ayant pour objectif de reprendre l'ensemble des contenus des blocs 2 et 3 vu au cours des précédents semestres. Deux axes seront visés : devenir enseignant/CPE capable de former des citoyennes et citoyens éclairés, et vivre et travailler ensemble dans un établissement public accessible à toutes et tous.

Compétences visées :

- Transmettre et faire vivre les valeurs de la république
- Tenir compte des enjeux de la laïcité dans son enseignement.
- Exercer ses missions en respectant le cadre juridique et déontologique.
- Rendre accessible son enseignement en tenant compte de la diversité des élèves.
- Résoudre des dilemmes professionnels en lien avec les différentes dimensions du métier.

Bibliographie :

- Asdih, S. (2012). La co-éducation : conditions et limites. *Diversité*, 170, 71-78.
- Buffet, N., & Moussay, S. (2024). Le travail collectif comme levier du développement professionnel des directions d'établissement scolaire : Revue systématique. *Nouveaux Cahiers de la Recherche en Éducation*, 26(2), 74-93.
- Brunel, M. (2022). La relation enseignant-élèves au cœur de la réussite éducative. *Éducation et Socialisation*, 67.

UE 1004, Construire une pratique réflexive : recherche 4

Code UE	Libellé UE	ECTS	Volume horaire global	CM	TD	TP
UE1004	Construire une pratique réflexive : recherche 4	3	8		8	

Responsabilité de l'UE : Patricia Verdeau et Létitia Mouze

Descriptif UE :

Cette UE est consacrée à la finalisation du mémoire (notamment discussion des résultats) et à la préparation de la soutenance orale. Elle doit permettre aux étudiant-es de tirer le bilan de leur formation à et par la recherche afin d'en mesurer les apports pour leur pratique professionnelle, ainsi que de replacer les résultats de leur travail de recherche dans le champ concerné. L'objectif est de développer une analyse critique et de mobiliser des données issues de la recherche pour éclairer et enrichir la pratique professionnelle.

Cette UE est non compensable

Compétences visées :

- Exploiter des résultats scientifiques pour interroger, enrichir et faire évoluer sa pratique professionnelle.
- S'acculturer aux méthodologies de la recherche.
- Construire une problématique et élaborer un protocole de recherche permettant de la traiter scientifiquement.
- Savoir utiliser des outils de recherche bibliographique.

Bibliographie :

- Œuvres de : Les présocratiques ; Platon ; Aristote ; Zhuangzi ; Épicure ; Cicéron ; Lucrèce ; Sénèque ; Épictète ; Marc Aurèle ; Nāgārjuna ; Sextus Empiricus ; Plotin ; Augustin ; Avicenne ; Anselme ; Averroès ; Maïmonide ; Thomas d'Aquin ; Guillaume d'Occam. N. Machiavel ; M. Montaigne (de) ; F. Bacon ; T. Hobbes ; R. Descartes ; B. Pascal ; J. Locke ; B. Spinoza ; N. Malebranche ; G. W. Leibniz ; G. Vico ; G. Berkeley ; Montesquieu ; D. Hume ; J.-J. Rousseau ; D. Diderot ; E. Condillac (de) ; A. Smith ; E. Kant ; J. Bentham. G.W.H. Hegel ; A. Schopenhauer ; A. Comte ; A.- A. Cournot ; L. Feuerbach ; A. Tocqueville (de) ; J.-S. Mill ; S. Kierkegaard ; K. Marx ; F. Engels ; W. James ; F. Nietzsche ; S. Freud ; E. Durkheim ; H. Bergson ; E. Husserl ; M. Weber ; Alain ; M. Mauss ; B. Russell ; K. Jaspers ; G. Bachelard ; M. Heidegger ; L. Wittgenstein ; W. Benjamin ; K. Popper ; V. Jankélévitch ; H. Jonas ; R. Aron ; J.-P. Sartre ; H. Arendt ; E. Levinas ; S. de Beauvoir ; C. Lévi-Strauss ; M. Merleau-Ponty ; S. Weil ; J. Hersch ; P. Ricœur ; E. Anscombe ; I. Murdoch ; J. Rawls ; G. Simondon ; M. Foucault ; H. Putnam.
- Œuvres philosophiques du programme de HLP.

UE 1005, Adapter sa pratique professionnelle

Code UE	Libellé UE	ECTS	Volume horaire global	CM	TD	TP
UE1005	Adapter sa pratique professionnelle	6	6		6	

Responsabilité de l'UE : Florence Bara et Patricia Verdeau

Descriptif UE :

Les contenus des blocs 2 et 3 sont répartis dans les UE 703, 803, 903, 1003, ainsi que dans les UE 705, 805, 905, 1005, en articulation avec le stage et la pratique professionnelle.

Dans les UE 705, 805, 905, 1005, les cours seront centrés sur la préparation du stage et l'analyse de la pratique professionnelle et permettront d'articuler les contenus abordés dans les UE 703, 803, 903, 1003 et le stage. Les étudiants seront regroupés par parcours et dans la mesure du possible les TD seront animés en co-enseignement avec un formateur de la discipline et un formateur transversal, afin d'articuler les apports pédagogiques et institutionnels avec les spécificités de la discipline. Ces UE seront l'occasion de différencier les apports pour la voie professionnelle. Les contenus disciplinaires et didactiques abordés dans les UE1 seront remobilisés lors de la mise en stage. Le tutorat permettra d'accompagner la mise en œuvre concrète des apports des UE 1 et 3 lors du stage.

L'UE 1005 « Adapter sa pratique professionnelle » se centrera sur la posture professionnelle, la régulation des comportements, l'ajustement de sa pratique pour la réussite de tous, la mise en œuvre de comportements éthiques et responsables, la résolution de dilemmes professionnels. Les apports disciplinaires et didactiques abordés dans l'UE 1001 seront remobilisés en lien avec la pratique professionnelle.

Compétences visées :

- Adopter une posture enseignante permettant une conduite de classe de qualité et mettre en œuvre des pratiques facilitant la régulation des comportements des élèves et leurs apprentissages.
- Agir dans un cadre collectif de travail.

Bibliographie :

- Desaulniers, M.-P., & Jutras, F. (2016). *L'éthique professionnelle en enseignement* (2^e éd.). PUQ.
- Lantheaume, F., & Urbanski, S. (Eds.). (2024). *Laïcité, discrimination, racisme : Les professionnels de l'éducation à l'épreuve*. Presses universitaires de Lyon.
- Longhi, L., Charpentier, A., & Raffaëlli, C. (2020). *Caractériser les environnements de travail favorisant la satisfaction professionnelle des enseignants : Les apports de l'enquête TALIS 2018* (Note d'information de la DEPP).
- Nootens P., Debeurme G. (2010). L'enseignement en contexte d'inclusion : proposition d'un modèle d'analyse des pratiques d'adaptation. *Nouveaux cahiers de la recherche en éducation* 13 (2).
- Suau, G. & Assude, T. (2016). Pratiques inclusives en milieu ordinaire : accessibilité didactique et régulations. *Carrefours de l'éducation*, 2(2), 155-169.

UE 1007, Concevoir/Mettre en œuvre son enseignement avec le numérique

Code UE	Libellé UE	ECTS	Volume horaire global	CM	TD	TP
UE1007	Concevoir/mettre en œuvre son enseignement avec le numérique	3	24		24	

Responsabilité de l'UE : Nicolas ROS, Didier PEYTAVI

Descriptif UE :

Dans le cadre du continuum licence-master, durant les deux années de master, les étudiants accomplissent des pratiques numériques propres aux métiers de l'enseignement et de l'éducation, en particulier en utilisant des outils, ressources, services et plateformes numériques.

Tout au long de la première année de master, ils utilisent le numérique à la fois pour agir et se former dans leurs environnements professionnels, pour sélectionner, créer et gérer des ressources, et pour expérimenter et mettre en place des dispositifs pédagogiques.

Durant la seconde année du master, les étudiants conçoivent et mettent en œuvre des situations d'éducation - enseignement - apprentissage qui sollicitent le numérique, en développant, évaluant voire certifiant les compétences numériques (CRCN) des apprenants ; en l'occurrence, ils utilisent aussi le numérique au service de l'inclusion et l'engagement des apprenants ainsi que de l'évaluation et la différenciation.

À la fin de la formation, les étudiants doivent avoir acquis les compétences numériques du cadre de référence des compétences numériques pour l'éducation (CRCN édu) et une culture numérique (identité numérique, numérique sûr et responsable, IA, citoyenneté numérique, etc.) propre aux métiers de l'enseignement et de l'éducation.

Cette formation est en lien avec l'obtention de l'attestation des compétences professionnelles dans le cadre du CRCN Edu.

Compétences visées :

- Mettre en œuvre des usages participatifs et favoriser l'engagement avec le numérique en classe au service des situations d'enseignement et d'apprentissage.
- S'approprier le cadre de référence des compétences numériques pour l'éducation (CRCN édu).
- Maîtriser le cadre juridique, les principes éthiques et les principes de sécurité du numérique au service des enseignements et des apprentissages.
- Utiliser les potentialités des équipements, des ressources et des services numériques pour diversifier, différencier et évaluer son enseignement et les apprentissages.
- Avoir conscience des potentialités, des risques et des limites des usages du numérique au service des apprentissages.
- Utiliser le numérique à des fins de collaboration entre professionnels.
- Développer une approche technique, pédagogique et critique de l'usage de l'IA dans un cadre scolaire.

Bibliographie :

- Céci, J.-F. (2019). L'adolescent aujourd'hui et ses usages du numérique. Journée régionale de l'Innovation Pédagogique de l'enseignement agricole public de Bourgogne-Franche-Comté 3ème édition, DRAAF-SRFD, Ministère de l'agriculture. <https://hal.science/hal-04171787v1>
- De Oliveira Andrade, G., de Carvalho Rutz da Silva, S., Meirinhos, M.F.A., Dutra, A. (2023). Assessment of Digital Teaching Skills—A Pilot Study Based on the Precepts of Digcompedu. In Mesquita, A., Abreu, A., Carvalho, J.V., de Mello, C.H.P. (eds) Perspectives and Trends in Education and Technology . Smart Innovation, Systems and Technologies, vol 320. Springer. https://doi.org/10.1007/978-981-19-6585-2_43
- Ministère de l'éducation nationale, ministère de l'enseignement supérieur, réseau Canopé, Pix, directions de région académique du numérique pour l'éducation, écoles académiques de la formation continue, réseau des instituts nationaux supérieurs du professorat et de l'éducation et centre national d'enseignement à distance. (s.d.). *Cadre de référence des compétences numériques pour l'éducation*. Eduscol. Récupéré le 11 mars 2026 de <https://eduscol.education.gouv.fr/6255/developpez-vos-competences-numeriques-avec-pix-edu>

- Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports. (2020, août). *Document d'accompagnement - Mise en œuvre du Cadre de Référence des Compétences Numériques (CRCN)*. Eduscol. Récupéré le 11 mars 2026 de <https://eduscol.education.fr/721/evaluer-developper-et-certifier-les-competences-numeriques>
- Tessier, L. (2025). Qu'est-ce que les Humanités numériques changent à la pédagogie ? EduBIM2025, ENSA. <https://hal.science/halshs-05399395v1>
- Tricot, A. (2020). Numérique et apprentissages scolaires : quelles fonctions pédagogiques bénéficient des apports du numérique ?. [Rapport de recherche] Centre national d'étude des systèmes scolaires (Cnesco), Conservatoire national des arts et métiers (Cnam). <https://hal.science/hal-03249545v1>

UE hors cursus 4

Code UE	Libellé UE	ECTS	Volume horaire global	CM	TD	TP
UE hors cursus 4	Préparation concours	0	12		12	

Responsabilité de l'UE : Patricia Verdeau et Létitia Mouze

Descriptif UE :

L'UE propose de préparer les étudiants au concours du CAPES externe en proposant des exercices relatifs aux épreuves écrites et orales (dissertation, explication de texte). Des entraînements écrits et oraux sont proposés.

Compétences visées :

- Maîtriser les épreuves écrites (dissertation, explication de texte)
- Maîtriser les épreuves orales du concours.

Bibliographie :

- Œuvres de : Les présocratiques ; Platon ; Aristote ; Zhuangzi ; Épicure ; Cicéron ; Lucrèce ; Sénèque ; Épictète ; Marc Aurèle ; Nāgārjuna ; Sextus Empiricus ; Plotin ; Augustin ; Avicenne ; Anselme ; Averroès ; Maïmonide ; Thomas d'Aquin ; Guillaume d'Occam. N. Machiavel ; M. Montaigne (de) ; F. Bacon ; T. Hobbes ; R. Descartes ; B. Pascal ; J. Locke ; B. Spinoza ; N. Malebranche ; G. W. Leibniz ; G. Vico ; G. Berkeley ; Montesquieu ; D. Hume ; J.-J. Rousseau ; D. Diderot ; E. Condillac (de) ; A. Smith ; E. Kant ; J. Bentham. G.W.H. Hegel ; A. Schopenhauer ; A. Comte ; A.- A. Cournot ; L. Feuerbach ; A. Tocqueville (de) ; J.-S. Mill ; S. Kierkegaard ; K. Marx ; F. Engels ; W. James ; F. Nietzsche ; S. Freud ; E. Durkheim ; H. Bergson ; E. Husserl ; M. Weber ; Alain ; M. Mauss ; B. Russell ; K. Jaspers ; G. Bachelard ; M. Heidegger ; L. Wittgenstein ; W. Benjamin ; K. Popper ; V. Jankélévitch ; H. Jonas ; R. Aron ; J.-P. Sartre ; H. Arendt ; E. Levinas ; S. de Beauvoir ; C. Lévi-Strauss ; M. Merleau-Ponty ; S. Weil ; J. Hersch ; P. Ricœur ; E. Anscombe ; I. Murdoch ; J. Rawls ; G. Simondon ; M. Foucault ; H. Putnam.
- Œuvres philosophiques du programme de HLP.